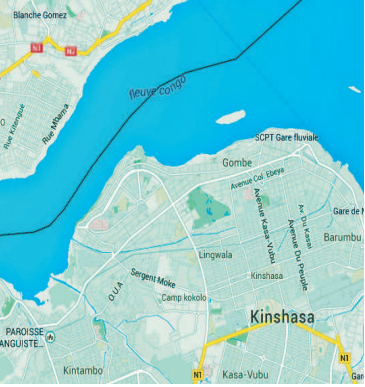


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3504 - MARDI 4 JUIN 2019

PARTENARIAT

Aucun programme d'aide économique à court terme avec le FMI



Le siège du Fonds monétaire international (FMI) à Washington

La délégation des experts du Fonds monétaire international (FMI) boucle son séjour de travail ce 4 juin. D'une manière générale, l'institution financière internationale se montre attachée à la mise en place des politiques macroéconomiques

susceptibles d'assurer une croissance plus soutenue et surtout plus inclusive. Par contre, aucun programme d'aide économique n'est encore en vue, du moins à ce stade. A Kinshasa, les experts du FMI ont mis près de quatorze jours à

décortiquer la situation macroéconomique de la RDC. Certainement, un rapport plus exhaustif devrait être publié au terme de cette mission, mais certaines indiscrétions ont permis de détecter quelques préoccupations.

Page 4

OBSÈQUES D'ETIENNE TSHISEKEDI

Lucien Lundula a tenu son pari



Lucien Lundula Lolatu

Homme du sérail, réputé méticuleux et rigoureux dans le travail, Lucien Lundula peut, à présent, pousser un ouf de soulagement après la mise en terre d'Etienne Tshisekedi dont il a organisé, avec réussite, les funérailles du 30 mai au 1er juin. Détenteur d'un master en sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles et d'un baccalauréat en sciences économiques et relations industrielles de l'Université de Montréal (Canada), ce fonctionnaire international qui traîne aussi une riche expérience dans l'événementiel aura séduit par son sens d'organisation et son penchant pour l'excellence. Les obsèques de « Ya Tshitshi » ont été un peu son « affaire » au regard de l'énergie consacrée assortie d'une obstination, sans cesse renouvelée, à toujours mieux faire.

Page 3

CAN 2019

Les Léopards lancent leur préparation à Marbella

Les Léopards ont établi leur quartier général de préparation de la 32e Coupe d'Afrique des nations (CAN) dans la cité balnéaire de Marbella, en Espagne. Les poulains du sélectionneur Florent Ibenge vont aiguiser leurs armes avec deux matchs amicaux contre les Etalons du Burkina Faso, le 9 juin, et les Harambee stars du Kenya, le 19 juin, avant d'aller en Egypte.

Dans cette cité, l'heure est actuellement au rassemblement des trente-deux joueurs présélectionnés. Les joueurs joignent, au fur et à mesure, le lieu du rassemblement. Le 1er juin, les Léopards ont eu leur première séance d'entraînement, même si l'effectif n'était pas complet. Seize joueurs seulement avaient répondu à l'appel.

ÉDITORIAL

Traditions

Page 2

ASSASSINAT DE CHEBEYA ET FIDÈLE BAZANA

Des ONG réclament que justice soit faite

Pour l'Association africaine de défense des droits de l'homme, les véritables auteurs et commanditaires de l'assassinat de ces deux défenseurs des droits de l'homme doivent être traduits en justice. L'ONG fait remarquer que la justice n'avait pas été rendue de manière indépendante dans ce dossier du meurtre de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana.

Cette position est également soutenue par la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme, l'ONG dont les deux défenseurs des droits de l'homme



Manifestation à Kinshasa en hommage à Floribert Chebeya

étaient respectivement directeur exécutif et membre, ainsi que par d'autres activistes des droits de l'homme, qui pensent que les vrais

coupables, dans ce double assassinat, restent en liberté et jouissent même de certains privilèges.

Page 3

ÉDITORIAL

Traditions

Même si une telle affirmation paraît quelque peu utopique dans le monde où nous vivons et que domine la mondialisation, le maintien, la protection des traditions héritées du passé s'avèrent plus que jamais nécessaire. En veillant, bien sûr, à ce qu'ils ne mettent pas en danger les libertés individuelles et collectives acquises non sans mal tout au long des derniers siècles, mais en faisant en sorte qu'ils protègent l'histoire de nos peuples et enseignent aux nouvelles générations les valeurs que le modernisme tend à détruire.

L'Afrique étant le continent qui a su le mieux, du moins jusqu'à présent, protéger ce legs dont la valeur est inestimable, le temps est certainement venu de conduire des actions collectives sur toute son étendue géographique afin que l'art, la littérature, la musique, la coutume, la mode même hérités des temps anciens ne sombrent pas dans l'universalisme destructeur que porte en eux la mondialisation, l'universalisme. En commençant par la construction des lieux de mémoire où seront rassemblés les pièces et les documents hérités du passé, par la multiplication des rencontres et des colloques qui permettront aux experts d'en débattre et au public de s'en pénétrer, par la multiplication des parcours qui donneront aux visiteurs et aux touristes la possibilité de s'imprégner du passé.

Bref en faisant ce que nous-mêmes, Congolais, avons entrepris de faire ces dernières années avec l'édification du Musée de Loango, du Musée kiebe-kiebe à Ngolodoua, de notre propre Musée Galerie du Bassin du Congo qui abrite en plein cœur de Brazzaville des milliers d'objets d'art intimement liés aux us et coutumes de l'Afrique centrale. L'Egypte ayant depuis longtemps démontré l'attrait que constituent pour les peuples de tous les continents la protection et la mise en valeur de cet héritage plurimillénaire, cela n'a rien d'illusoire ni d'impossible.

Dans le moment que nous vivons où le Congo sort de la crise économique et financière qui l'a durement frappé ces quatre dernières années, faire de la mémoire collective un objectif majeur ne peut avoir que des retombées positives pour la nation tout entière. Surtout si se développe entre les deux rives du fleuve Congo une coopération qui permettra de ressusciter le passé commun que la colonisation s'était efforcée d'effacer, mais que le respect des traditions a protégé tout au long des deux derniers siècles.

Le Courier de Kinshasa

DIPLOMATIE

Johan Indekeu nouvel ambassadeur de Belgique en RDC

Le diplomate belge devrait prendre ses fonctions en août, d'abord comme chargé d'affaires, avant l'obtention de son agrément comme ambassadeur, selon le journal belge «Le Soir», cité par l'agence Belga.



Johan Indekeu

La Belgique n'a plus d'ambassadeur en République démocratique du Congo (RDC) depuis le rappel, en janvier 2018, de Bertrand de Crombrughe de Picquendaale, à la suite d'une crise diplomatique entre les deux pays. De son côté également, Kinshasa n'a plus d'ambassadeur à Bruxelles depuis deux ans.

Johan Indekeu, 56 ans, est licencié en droit, en notariat et en politique internationale. Diplomate depuis 1991, il a été ambassadeur de son pays à Amman, en 2007, puis à Budapest, en 2011. Depuis 2015, il est basé à Bruxelles et assume les fonctions de directeur de la division Europe orientale et du sud-est, Asie centrale du ministère belge des Affaires étrangères.

La crise belgo-congolaise

La crise entre les deux pays avait débuté par la suspension par la RDC, le 14 avril 2017, de la coopération militaire. Cette décision était consécutive aux critiques du vice-Premier ministre belge et ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, sur le choix du Premier ministre congolais de l'époque, Bruno Tshibala. En janvier 2018, la RDC avait ensuite pris une série de mesures addi-

tionnelles contre la Belgique : fermeture du bureau de coopération installé au sein de l'ambassade à Kinshasa, du consulat général de Lubumbashi et de la Maison Schengen à Kinshasa.

Cette décision avait été prise en réaction à la décision de Didier Reynders et son collègue de la Coopération au développement, Alexander De Croo, de réviser la coopération bilatérale, notamment l'aide financière belge au gouvernement congolais, en réorientant vingt-cinq millions d'euros « au profit de l'aide humanitaire et d'autres initiatives répondant aux besoins les plus pressants de la population ».

Réchauffement diplomatique

Le dégel diplomatique est intervenu à la suite de l'élection de Félix Tshisekedi, avec notamment la signature, le 22 février dernier, d'un accord qui a permis la réouverture de la Maison Schengen devenue Centre européen des visas et le rétablissement de sept vols par semaine de la compagnie aérienne Brussels Airlines entre Kinshasa et Bruxelles, qui avaient été réduits à quatre par Kinshasa.

En outre, le 14 mai dernier, une délégation diplomatico-militaire belge, dépêchée par Didier Reynders en RDC, a été reçue par le président Félix Tshisekedi. La mission, selon les autorités belges, avait pour objectif de nouer des contacts avec les nouvelles autorités congolaises et l'ensemble des acteurs politiques ainsi que de la société civile, pour redynamiser les relations bilatérales.

La nomination du nouvel ambassadeur belge devrait ainsi s'inscrire dans ce contexte de normalisation diplomatique entre les deux pays, en attendant la réouverture du consulat belge à Lubumbashi, du consulat congolais à Anvers et aussi la nomination d'un ambassadeur de la RDC en Belgique.

Déjà, le 9 mai, à l'occasion de la fête de l'Europe, Vital Kamerhe, directeur de cabinet de Félix Tshisekedi, avait fait savoir que ce dernier nommerait bientôt un ambassadeur auprès de l'Union européenne. Cette fonction est généralement assumée par l'ambassadeur de la RDC en Belgique, où se trouvent le siège des institutions de cette organisation.

Patrick Ndungidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Dlasso
Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

OBSÈQUES D'ETIENNE TSHISEKEDI

Lucien Lundula déjoue les mauvaises prédictions

Homme du sérail, réputé méticuleux, pragmatique et rigoureux dans le travail, Lucien Lundula peut, à présent, pousser un ouf de soulagement après la mise en terre de l'ex-Premier ministre, dont il a organisé, avec reussite, les funérailles du 30 mai au 1er juin.

A la tête du comité d'organisation, Lucien Lundula a, depuis l'arrivée de la dépouille d'Etienne Tshisekedi le 30 mai à Kinshasa, accumulé des nuits blanches, obnubilé par la seule obsession d'offrir aux Congolais des instants mémorables censés rester gravés dans leur mémoire.

Au-delà du formel, c'est tout un challenge personnel que se livrait ce fonctionnaire international, par ailleurs rompu dans l'événementiel. Son expérience avérée en matière d'organisation des réunions de haut niveau telles que les sommets de chefs d'Etat et de gouvernement, les conseils des ministres et les assemblées parlementaires paritaires ACP-UE, a été mise à contribution pour relever ce qui, à plus d'un titre, tenait lieu d'un défi.

Durant deux semaines pleines ponctuées des réunions par intermittence, Lucien Lundula avait les yeux sur chaque détail et coordonnait intelligemment toutes les commissions spécialisées, avec une maîtrise digne d'un meneur d'hommes. Lorsque l'avion devant amener le corps sans vie du « Sphinx » de Limete connut un léger retard suite aux pépins logistiques, l'homme se démena tel un diable pour décanter la situation, passant des coups de fil à tout rompre, tenant d'interminables séances de travail, ne lâchant rien face à la pression qui montait. Les obsèques d'Etienne Tshisekedi étaient un peu son « affaire » et il a de bonnes



Lucien Lundula

raisons d'être fier de leur déroulement, sans anicroche ni grand dérapage.

L'unité retrouvée à l'Udps le temps des funérailles

Toutes les appréhensions exprimées, la veille, autour de cet événement, ont été démenties dans les faits. Durant les trois jours consacrés à ces obsèques, rien de fâcheux n'a été relevé nonobstant quelques couacs, du reste mineurs, sans grand impact sur le déroulé des funérailles. A la retenue et à la discipline

dont a fait preuve le public, on peut y ajouter le professionnalisme de la police dont les éléments ont maîtrisé tous les paramètres sécuritaires. Même les combattants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (Udps), réputés imprévisibles dans leurs agissements, ont fait preuve de continence, déjouant les mauvaises prédictions. L'instant des funérailles, les cadres et militants de ce parti historique ont tu leurs divergences et rangé au placard une guerre interne de leadership devenue, à la longue, ennuyeuse et sans panache. Les obsèques d'Etienne Tshisekedi ont permis de sceller, à nouveau, l'unité du parti aujourd'hui déchiqueté et de poser les bases du redécollage. Les frictions tant redoutées entre la famille biologique et politique du « Sphinx » de Limete n'avaient pas non plus lieu d'être. Tout s'est passé dans une parfaite symbiose, loin de tout esprit séparatiste et discriminatoire.

Un pari tenu

Le protocole d'Etat, en synergie avec le comité d'organisation, s'est dépassé pour minimiser les improvisations, par-

ticulièrement durant les obsèques officiels qui ont vu quelques chefs d'Etat africains rehausser de leur présence à côté des représentants des pays amis et des animateurs des institutions. La foule en délire ne cachait pas sa satisfaction en accompagnant toutes les phases de la cérémonie pendant près de trois heures sans que son attention n'en soit affectée. La chapelle ardente gigantesque reliée à la tribune d'honneur par un tapis rouge, en dessous de laquelle était exposé le cercueil élevé sur un socle en forme de béret, symbolisait toute la hargne du comité Lundula de tenir son pari. Le dernier acte de ces trois journées mémorables a été dit dans la soirée du 1^{er} juin, lorsqu'Etienne Tshisekedi Wa Mulumba a été inhumé à Nsele, dans l'intimité familiale, conformément au rite traditionnel luba.

Pour en revenir à Lucien Lundula, notons qu'il est fonctionnaire international au sein du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (le Groupe des États ACP) basé à Bruxelles. Institution qu'il a intégrée en 2001 en évoluant au sein du service des Conférences, mais également, comme responsable de la préparation des états des salaires du personnel du secrétariat ACP Bruxelles (Belgique) et Genève (Suisse). Il est détenteur d'un master en sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles et d'un baccalauréat en sciences économiques et relations industrielles de l'Université de Montréal (Canada).

Alain Diasso

SOCIÉTÉ CIVILE

Commémoration des 9 ans de l'assassinat de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana

La cérémonie, initialement prévue pour le 1er juin, a été reportée de quatre jours par la Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV), en raison des obsèques officielles de l'ancien Premier ministre, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, organisées du 30 mai au 1er juin .

Pour la commémoration de la disparition des deux activistes des droits de l'homme, le programme a toujours prévu un recueillement au cimetière de Benseke Futi-Nouvelle cité, où git le corps de Floribert Chebeya, suivi d'une messe dans une des cathédrales catholiques de Kinshasa.

Pendant que la famille biologique, les défenseurs des droits de l'homme ainsi que la communauté nationale et internationale s'apprêtent à célébrer le neuvième anniversaire du double assassinat de l'ancien directeur exécutif de la VSV, Floribert Chebeya, et de son compagnon d'infortune et membre de cette ONG, Fidèle Bazana, des voix s'élèvent pour réclamer justice dans le cadre de cette affaire.

Le président de l'Association africaine de défense des droits

de l'homme (Asadho), Me Jean-Claude Katende, regrette, lui, que les véritables auteurs et commanditaires de cet assassinat continuent de courir les rues, alors qu'il y a des innocents qui croupissent en prison depuis près de neuf ans. La justice, selon lui, n'avait pas été rendue de manière indépendante dans ce dossier du meurtre de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana. Ce qui l'amène à réclamer que les véritables auteurs et commanditaires soient traduits en justice et condamnés selon la loi.

La position de Me Jean-Claude Katende est la même que celle la VSV, ainsi que d'autres activistes des droits de l'homme. Ils estiment tous que les vrais coupables, dans ce double assassinat, sont en liberté et jouissent de certains privilèges.

Dans son plaidoyer, Jean-Claude Katende appelle aussi à la libération des personnes innocentes condamnées dans cette affaire. « Nous avons besoin que les personnes qui sont en détention - que nous nous pensons qu'elles sont vraiment innocentes, qu'elles ne devraient pas être là - doivent



Recueillement sur la tombe de Floribert ChebeyaAdiac

en fait profiter de cette décrispation politique pour que le dossier Chebeya soit rouvert et que les véritables auteurs et commanditaires soient traduits en justice », a souligné le président de l'Asadho.

Rappelons que le corps de Floribert Chebeya avait été retrouvé, le 2 juin 2010, à Mitendi, dans la périphérie de Kinshasa, alors qu'il avait rendez-vous, la veille

dans la soirée, dans les installations de la police nationale congolaise. Neuf ans après, celui de son compagnon d'infortune, Fidèle Bazana, n'a jamais été découvert.

Des témoignages ont indiqué, lors du procès organisé à Kinshasa, que les deux défenseurs des droits de l'homme avaient été assassinés à l'issue de ce rendez-vous fatal. Ce qui

pousse leurs proches à continuer de réclamer justice parce que, font-ils observer, les premiers suspects dans cette affaire de double meurtre continuent à courir les rues et assument de hautes fonctions dans le pays, alors que leur implication dans cet assassinat a été clairement établie par des témoignages concordants.

Lucien Dianzenza

RDC-FMI

La fin d’une mission de près de deux semaines

La délégation de l’institution de Bretton Woods boucle son séjour de travail à Kinshasa, ce 4 juin. D’une manière générale, les experts se montrent attachés à la mise en place des politiques macroéconomiques susceptibles d’assurer une croissance plus soutenue et surtout plus inclusive. Par contre, aucun programme d’aide économique n’est encore en vue, du moins à ce stade.

Les experts du Fonds monétaire international (FMI) ont mis près de quatorze jours à décortiquer la situation macroéconomique de la République démocratique du Congo (RDC). Tour à tour, ils ont évalué la situation économique pour en dresser un état de lieu exhaustif; analysé les politiques macroéconomiques des dernières années; fait des projections sur les défis prochains et présenté les contours des prochaines politiques macroéconomiques pour une croissance plus forte et inclusive. Certainement, un rapport plus exhaustif devrait être publié au terme de cette mission, mais certaines indiscretions ont permis de détecter quelques préoccupations. Le gouvernement de la République, à en croire le FMI, a pris l’option d’ajuster sa politique macroéconomique pour répondre au grand choc. En faisant remonter l’audit financier jusqu’en 2007, ils ont exprimé tout de même une certaine satisfaction : « Les politiques ont réussi à rétablir la stabilité macroéconomique en termes de l’inflation, du taux de change et de la stabilité du système financier ». Cette bonne note vaut son pesant d’or dans le contexte de la mission d’une telle importance pour le pays. Se projetant dans l’avenir, le FMI, à travers son conseiller département Afrique, Mauricio Villafuerte, affirme que « la préoccupation-clef est d’améliorer les politiques et

de les raffiner davantage pour atteindre les objectifs plus ambitieux ». En fait, l’objectif principal est d’arriver « à mettre en œuvre des politiques macroéconomiques susceptibles d’assurer une croissance plus soutenue et surtout inclusive ». Pour la RDC, en quête des résultats rapides après des élections difficiles et même historiques en raison de l’alternance à la tête de l’Etat, la question du « temps » reste au cœur de la stratégie du nouveau pouvoir. « Il a fallu plus d’un an pour qu’un accord se dessine entre le Congo-Brazzaville et le FMI », rappelle un analyste congolais. Dans un pays où tout est une priorité, chaque jour qui passe met le pouvoir dans une situation inconfortable. Entre-temps, Kinshasa multiplie les signes d’ouverture envers l’institution de Bretton Woods. Il y a eu la séance de travail « intéressante », aux dires du FMI, entre la présidente du bureau de l’Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, et la mission. « Nous avons cherché à comprendre les activités que l’Assemblée nationale entreprend pour améliorer la gouvernance économique, comment se font les contrôles budgétaires et le rôle de l’Assemblée nationale pour garantir et assurer la crédibilité du budget, comment elle veille à la meilleure allocation des ressources, comment elle peut aider à l’objectif de maximisation des recettes par le gouvernement et améliorer le climat des affaires», a insisté l’institution financière internationale. En raison de la technicité de la matière, la réunion était élargie aux membres de la Commission économique et financière de l’Assemblée nationale. Cette note de satisfaction sera-t-elle suffisante pour faire pencher la balance en faveur du pays? Rien n’est moins sûr. Seul l’avenir donnera la réponse à cette question.

Laurent Essolomwa

PROVINCE DE LUALABA

L’Acaj relève l’urgence des poursuites contre le député Donat Tshimboj

L’ONG met à la charge de l’élu provincial l’incitation à la haine tribale, au meurtre et à la guerre civile entre communautés.

Dans un communiqué du 3 juin, l’Association congolaise pour l’accès à la justice (Acaj) affirme avoir demandé, par écrit, au procureur général près la Cour de cassation d’engager des poursuites judiciaires à charge de Donat Tshimboj, député provincial de Lualaba. A en croire cette organisation de la société civile congolaise, lors de sa conférence de presse tenue le 25 mai à Kolwezi, Donat Tshimboj avait laissé entendre que « M. Moïse Katumbi est déclaré persona non grata au Lualaba, s’il ne veut pas mourir qu’il n’ose pas mettre ses pieds à Kolwezi. S’il ose venir, le sang va couler à coup sûr. Moïse Katumbi ne peut pas fouler ses pieds au Lualaba, car n’étant pas originaire de cette province ». L’Acaj affirme, par ailleurs, avoir transmis au procureur général un CD contenant l’extrait de cette conférence de presse. « Les propos tenus par le député provincial Donat Tshimboj sont inacceptables et condamnables. Ils sont prévus et punis par l’article premier de l’ordonnance-loi n° 66-342 du 7 juin 1966 », a relevé le président de l’Acaj, Me Georges Kapiamba. A en croire le juriste, cet article de la loi dit :« Qui-conque, soit par paroles, gestes,

écrits, images ou emblèmes, soit par tout autre moyen, aura manifesté de l’aversion ou de la haine raciale, ethnique, tribale ou régionale, ou aura commis un acte de nature à provoquer cette aversion ou haine sera puni d’une servitude pénale d’un mois à deux ans et d’une amende de cinq cents francs à cent mille francs, ou d’une de ces peines seulement ». Pour Me Georges Kapiamba, ce député provincial de Lualaba « a aussi violé l’article 66 de la Constitution qui prescrit que tout Congolais a le devoir de respecter et de traiter ses concitoyens sans discrimination aucune et d’entretenir avec eux des relations qui permettent de sauvegarder, de promouvoir et de renforcer l’unité nationale, le respect et la tolérance réciproques, de préserver et de renforcer la solidarité nationale, singulièrement lorsque celle-ci est menacée ; avec circonstances aggravantes qu’il est professeur d’université et rapporteur de l’Assemblée provinciale de Lualaba ». L’Acaj appelle, pour ce faire, les députés provinciaux de Lualaba à désavouer publiquement les propos de leur collègue, Donat Tshimboj. L’ONG se dit, enfin, mobilisée contre les auteurs des paroles, gestes, écrits, images ou emblèmes de nature à inciter des gens au racisme et au tribalisme.

Lucien Dianzenza

CAN 2019

Les Léopards lancent leur préparation à Marbella

La cité au sud de l’Espagne avait été choisie comme site de stage du onze national congolais, pour préparer sa participation à la compétition qui s’ouvre le 21 juin, en Egypte. Les joueurs joignent, au fur et à mesure, le lieu du rassemblement.

Les Léopards ont établi leur quartier général de préparation de la 32^e Coupe d’Afrique des nations (CAN) dans la cité balnéaire de Marbella, en Espagne. Les poulains du sélectionneur Florent Ibenge vont aiguiser leurs armes avec deux matchs amicaux contre les Etalons du Burkina Faso, le 9 juin, et les Harambee stars du Kenya, le 19 juin, avant d’aller en Egypte. Dans cette cité, l’heure est actuellement au rassemblement des trente-deux joueurs présélectionnés. Le 1^{er} juin, les Léopards ont eu leur première séance d’entraînement, même si l’effectif n’est pas encore complet. Seize joueurs ont été présents à cette première séance. Il s’agit des gardiens de but Matampi Vumi Ley (Al Ansar/ D2 Arabie saoudite), Auguy Kalambayi Katembwe (Sanga Balende) ; des défenseurs Padou Bompunga (V.Club), Djuma Shabani (V.Club), Issama Mpeko (Mazembe), Glody Ngonda (V.Club), Christian Luyindama (Galatasaray/ Turquie), Bobo Ungenda (Primeiro do Agosto/ Angola), Merveille Bope (Stan-



Les Léopards en préparation à Marbella

dard de Liège/Belgique), des milieux de terrain Fabrice Ngoma Lwamba (Raja de Casablanca/ Maroc), Chancel Mbemba (Porto/Portugal), Trésor Mputu (Mazembe), Nelson Munganga (V.Club), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique), et les attaquants Meschak Elia (Mazembe) et Jonathan Bolingi (Antwerp/Belgique). Quelques joueurs devaient rejoindre le groupe le 2 juin, notamment le milieu de terrain et capitaine Youssouf Mulumbu (Glasgow Rangers/Ecosse), le défenseur central Marcel Tisserand (Wolfs-

burg/Allemagne), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre), Antony Mossi (Chiasso/D2 Suisse), Aaron Tshibola (Kilmarnock/Ecosse), Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie), Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Wilfried Moke (Ankaragücü/ Turquie), Chadrac Akolo (Stuttgart/D2 Allemagne) Yannick Bolasie (Anderlecht/ Belgique), Cédric Bakambu (Beijing Gouan/ Chine) et Britt Assombalonga (Middlesbrough/ D2 Angleterre). Le milieu relayeur de Rayo Vallecano en Espagne, Gianelli Imbula Wanga, a

séjourné à Kinshasa afin d’entrer possession de son passeport biométrique congolais, lui qui a joué avec quelques équipes de France d’âge. Le gardien de but, Parfait Mandanda, était aussi en attente de l’obtention de son passeport biométrique avant de retrouver les Léopards après une assez longue période. Figurant également sur la liste des trente-deux présélectionnés, le meilleur buteur du championnat national, Jackson Muleka du TP Mazembe, attend encore son visa pour l’Espagne afin de rejoindre le groupe. Le staff technique, pour sa part, affiche complet avec le sélectionneur Florent Ibenge, ses adjoints Mwinyi Zahera et Pamphile Miyaho Kazembe, le médecin Jean-Pierre Bungu Kakala, le soigneur Paulin Mivaka, le chargé de la sécurité Kalambayi Otepa Mohamed, le secrétaire intendant Serge Bageta Dikilu et le kitman Momikia Yemo. Rappelons que la RDC est logée dans le groupe A, avec l’Egypte, pays organisateur du tournoi, l’Ouganda et le Zimbabwe qui avait fini premier du groupe de la RDC lors des éliminatoires. Les Léopards jouent leur premier match le 22 juin contre les Crane’s d’Ouganda, avant d’affronter le 26 juin les Pharaons d’Egypte et terminer le premier tour face aux Warriors du Zimbabwe, le 30 juin, jour de l’indépendance de la RDC.

Martin Engimo

ALGÉRIE

La présidentielle reportée sine die

Le Conseil constitutionnel a annulé de facto, dimanche, l’élection présidentielle prévue le 4 juillet après avoir invalidé les dossiers des deux seuls candidats, préconisant le prolongement du mandat du président par intérim qui se termine le 9 juillet.

Le scrutin était censé permettre l’élection d’un successeur au président Abdelaziz Bouteflika, qui a démissionné le 2 avril, sous pression de la rue et de l’armée. « Le Conseil constitutionnel rejette les deux dossiers de candidature déposés » et annonce par conséquent « l’impossibilité de tenir la présidentielle le 4 juille », a indiqué l’institution dans un communiqué.

« Avec cette décision, le pouvoir s’engage dans une voie dont il n’aura plus le contrôle. L’armée veut montrer qu’elle a fait preuve de bon sens et fait une concession face à une rue intransigeante », a indiqué Hasni Abidi, directeur du Centre d’études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen à Genève, en Suisse. Le Conseil a précisé qu’il revenait au chef de l’Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, de « convoquer de nouveau le corps électoral et de parachever le processus électoral jusqu’à l’élection du président de la République et la prestation de serment ».

Cette institution suggère ainsi la prolongation du mandat du président par intérim, nommé le 9 avril après la démission de Bouteflika. Selon la Constitution, il assume la charge de chef de l’Etat pendant « quatre-vingt-dix jours maximum », avant de transmettre ses pouvoirs au nouveau président élu dans l’intervalle. Abdelkader Bensalah, dont la principale mission est d’organiser la présidentielle, est maintenu de facto à son poste au-delà des délais prévus par la Constitution. L’Algérie entre donc dans une période de vide constitutionnel. Devenu le véritable détenteur du pouvoir depuis le départ d’Abdelaziz Bouteflika, le général Gaïd Salah a réclamé la semaine dernière des « concessions mutuelles » dans le cadre d’un « dialogue » dont il n’a pas défini les formes, et une présidentielle « dans les plus

brefs délais », sans évoquer la date du 4 juillet. Celui qui répétait qu’il fallait suivre la solution constitutionnelle se doit, cette fois, de faire des choix politiques, puisque la Constitution n’offre plus aucune option. « L’objet du dialogue aujourd’hui, tel qu’il est proposé par le chef d’état-major, est d’aller vers l’élection présidentielle sous son contrôle, sous le contrôle du régime. Ils vont essayer de trouver des interlocuteurs qui vont leur sauver la mise. Et ils vont faire cela par le biais d’un dialogue qui va essayer peut-être de déboucher dans l’opposition ceux qui veulent aller à l’élection présidentielle, et il y en a », a expliqué Mouloud Boumghar, professeur de droit public et spécialiste des questions juridiques en Algérie.

Le pouvoir parie sur « un essoufflement » du mouvement de contestation durant les vacances d’été, estime Smail Maaraf, professeur de droit à l’Université d’Alger. Selon lui, les autorités espèrent que « cela ouvrira la voie au retour des partis politiques qui ont été éclipsés par le hirak et à des candidatures traditionnelles », comme celle d’Ali Benflis, principal adversaire de Bouteflika à l’élection présidentielle de 2004 et 2014.

La principale question à trancher reste donc celle de la transition. Le 2 juin, l’Association des oulémas a déjà fait une première proposition, évoquant une instance présidentielle de trois à cinq personnes. Des organisations de la société civile se réunissent régulièrement dans le but de proposer des feuilles de route de sortie de crise.

Le report de cette élection était l’une des principales revendications du mouvement de contestation, qui refuse tout scrutin organisé par l’appareil hérité des vingt ans de présidence d’Abdelaziz Bouteflika. Les manifestants réclament au préalable le départ des dirigeants actuels ayant participé au régime du président déchu, parmi lesquels le général Ahmed Gaid Salah, chef d’état-major de l’armée depuis

Josiane Mambou Loukoula et AFP

SAHEL

Le renouvellement du mandat de la Minusma n’est pas encore acquis

La situation prend une “dimension complexe”, a déclaré le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, lors d’une audition devant la commission des Affaires étrangères de l’Assemblée nationale

Outre les actions classiques des groupes armés terroristes, il vient se greffer des affrontements interethniques ainsi que des attaques à « dimension religieuse », en particulier contre les communautés chrétiennes du Burkina Faso et du Niger. Les organisations jihadistes en profitent pour accentuer leur influence. Pour Jean-Yves Le Drian « cela nécessite de la part des pays concernés le renforcement de leurs mesures de sécurité internes et externes », passant notamment par la Force conjointe du G5 Sahel, dont la mise en place ne se fait pas « suffisamment vite », a-t-il relevé.

Mais les membres du G5 Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et Mauritanie) ne sont pas à blâmer, l’aide financière promise tardant à être débloquée. “La Force conjointe continue de se heurter à un manque important de formation, de moyens et de matériel” , a expliqué le secrétaire gé-

ral des Nations unies, Antonio Guterres, citant notamment “le manque de protection individuelle, de véhicules blindés et de moyens de transport, ainsi que l’absence de chaînes d’approvisionnement logistique permettant de transporter du carburant et des vivres”. Pour Jean-Yves Le Drian, “la force commune doit progressivement assumer ses responsabilités (car) Barkhane ne peut pas tout faire”. Il a estimé qu’il “ne faudra pas que les autorités des pays du Sahel restent dans le ‘confort’ d’avoir Barkhane derrière”. Et d’ajouter : “C’est une tentation (pour eux) “ mais il faut qu’on leur “ dise que la sécurité des Africains se fera par les Africains eux-mêmes car Barkhane n’a pas vocation à rester une éternité”. Selon le chef de la diplomatie française, le renouvellement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) n’est

pas pour le moment acquis. Or, cette dernière apporte un appui logistique à la Force conjointe G5 Sahel au Mali. En cause? Les États-Unis estiment que la Minusma n’a pas réussi à rétablir la paix dans ce pays et qu’il fallait par conséquent envisager son retrait partiel. “Nous sommes déçus face à l’absence de progrès significatifs. [...] Le moment est venu de voir si une opération de maintien de la paix est bien le meilleur moyen de régler la situation au nord du Mali “, déclarait, en mars dernier, le sous-secrétaire d’État américain aux Affaires politiques, David Hale. Jean-Yves Le Drian a expliqué aux députés que les États-Unis exercent une pression pour réduire les coûts des forces de maintien de la paix et pourraient convaincre certains acteurs, pour limiter la mission. Le renouvellement du mandat de la Minusma se décidera ou pas courant ce mois.

Noël Ndong

SOUDAN

Le bras de fer se poursuit entre les généraux et les manifestants

Les relations entre les deux camps sont tendues depuis le mois dernier, suite à l’échec des négociations, suivies des mises en garde du Conseil militaire qui dirige le pays depuis le 11 avril, date de la destitution sous la pression populaire du président Omar el-Béchir.

Le 3 juin, les militaires à la tête du pays ont dispersé le sit-in qui se tient depuis des semaines devant leur QG à Khartoum, la capitale, pour réclamer le transfert du pouvoir aux civils. Selon un comité de médecins, au moins cinq personnes ont été tuées à cette occasion. « Trois personnes de plus ont été tuées sous les balles du Conseil militaire, portant le nombre de martyrs du massacre (...) à cinq », a-t-on précisé dans un communiqué. Le comité des médecins a ajouté avoir enregistré « un nombre important de blessés graves ayant nécessité des interventions chirurgicales et le placement en soins intensifs ».

La situation s’est aggravée lorsque les fers de lance de la contestation ont condamné le « massacre » et appelé les Soudanais à « la désobéissance civile totale pour renverser le Conseil militaire perfide et meurtrier ». L’Alliance pour la liberté et le changement a non

seulement appelé à « renverser le Conseil militaire », mais également à poursuivre des « marches pacifiques et des cortèges dans les quartiers, les villes, les villages ». Il s’en est suivi des bruits de tirs provenant du lieu du sit-in qui étaient entendus dans la ville. Et des témoins ont fait état d’un déploiement important des forces de sécurité dans les rues de la capitale. « Une tentative du Conseil militaire de faire disperser le sit-in par la force est en cours », a indiqué, le même jour, l’Association des professionnels soudanais, actrice majeure de la contestation, dans un communiqué. Face au climat qui prévaut dans le pays, l’ambassade américaine a réagi sur Twitter, en exhortant les généraux à « cesser » leur opération « injustifiée », prévenant que le Conseil militaire en « porte la responsabilité ». Des milliers de manifestants campent devant le siège de l’armée à Khartoum, depuis le 6 avril. Ils avaient demandé le soutien des militaires contre le président Omar el-Béchir. Après être parvenus à le destituer, ils réclament désormais aux généraux le transfert du pouvoir aux civils. Le 20 mai dernier, les négociations entre les deux camps vi-

sant à former un Conseil souverain, censé assurer la transition politique pour trois ans, avaient échoué. Depuis lors, le Conseil militaire ne cesse de dénoncer des débordements autour du sit-in, les qualifiant de « menace pour la sécurité et la paix publiques » et promet d’agir « avec détermination » pour faire cesser cette situation. Pour chercher à ramener la paix dans son pays, le chef du Conseil militaire au pouvoir, Abdel Fattah al-Burhane, s’est rendu récemment en Egypte, aux Emirats arabes unis et en Arabie saoudite, trois pays qui lui ont affiché leur soutien. Rappelons que les manifestations au Soudan avaient été déclenchées le 19 décembre dernier par le triplement du prix du pain, annoncé par le gouvernement dans un pays à l’économie exsangue. Elles s’étaient ensuite muées en contestation contre le président Omar el-Béchir, qui a finalement été destitué par l’armée, le 11 avril, après trente ans de règne sans partage. Malgré le fait qu’un accord de partage de pouvoir avait été conclu, les meneurs de la contestation n’entendent pas lever leur sit-in puisque les militaires ne veulent pas remettre le pouvoir aux civils.

Nestor N’Gampoula

AFRIQUE

La BAD accorde un don de deux millions de dollars à la Guinée

L'institution financière panafricaine et le ministère du Plan et du développement économique ont signé, le 30 mai, à Conakry, un accord de don portant sur une étude de faisabilité d'un projet de construction d'un port en eau profonde polyvalent dans le nord-ouest du pays.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre des Mines et de la géologie, Abdoulaye Magassouba, du directeur général de la Société guinéenne du patrimoine minier, Mamadi Fofana, et du directeur de l'Agence nationale de l'aménagement des infrastructures minières (agence d'exécution du projet), Lamine Cissé. Le projet est inscrit au Plan d'actions prioritaires du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique. Sa réalisation contribuera au renforcement des bases matérielles nécessaires à la transformation structurelle de l'économie

guinéenne, deuxième pilier stratégique du Plan national de développement économique et social. Ce projet de port en eau profonde polyvalent revêt une importance capitale pour l'intégration économique de l'Afrique de l'ouest, en termes de densification des échanges intracommunautaires. A cet effet, le financement servira à réaliser les activités préparatoires suivantes : l'identification formelle du site optimal pour l'aménagement d'un port en eau profonde dans le nord-ouest du pays; la réalisation d'une étude de faisabilité technique, économique, financière et socio-environne-

mentale de la construction du port ; l'élaboration de l'avant-projet sommaire de la future plate-forme portuaire ; et la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social du projet assortie de recommandations. Le responsable-pays de la Banque africaine de développement (BAD) en Guinée, Léandre Bassolé, a salué l'incalculable contribution d'Africa50 au financement des études de pré-faisabilité à travers un don de deux cent cinquante mille dollars américains, et expliqué que « la réalisation de ce projet permettrait d'améliorer nettement la compétitivité de la Guinée dans le sec-

teur des produits miniers, notamment la bauxite, et de réduire le coût d'exportation de l'ensemble des produits miniers ». Cet accord de don, signé par le bureau de la Banque en Guinée, provient du fonds spécial du mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructures du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et renforce ainsi le portefeuille actif de la Banque dans le pays, pour

un montant d'engagements d'environ cinq cent soixante-trois millions de dollars américains. La ministre du Plan et du développement économique et gouverneure de la Banque pour la Guinée, Kanny Diallo, a exprimé sa « profonde gratitude à l'égard de la Banque africaine de développement pour son appui constant aux efforts de redressement économique et social de la Guinée ». **Yvette Reine Nzaba**

AFFAIRES

Le club des chefs d'entreprises de la diaspora attendu en Côte d'Ivoire

A l'occasion de la sixième édition du Forum Africallia dans le pays du 12 au 14 juin, pour la première fois, l'association reconnue par l'ambassade de la Côte d'Ivoire en France emmène une délégation d'entreprises dans son pays d'origine, dont le Congolais Dimitri M'Foumou-Titi.

La délégation ivoirienne en provenance de France organisera, le 18 juin dans la matinée, une rencontre diaspora / Entrepreneurs à la Chambre de commerce et de l'industrie de Côte d'Ivoire. Cette expédition, en immersion des festivités organisées durant le Forum Africallia, permettra à la délégation de la diaspora, du 11 au 21 juin, de renouer les liens avec le pays d'origine. Après moult préparatifs, la délégation aura l'occasion de renforcer ses liens économiques, mais aussi et surtout de poser des bases concrètes et fortes pour évoquer les voies et moyens de réaliser des affaires entre la France et l'une des locomotives de l'Afrique de l'ouest. Parmi les intervenants, Fernand Ballet, du cabinet des investigations privées et gestion des affaires, exposera sur le thème « Gestion des informations stratégiques pour la sécurisation des affaires » ; Dimitri M'Foumou-Titi, président ADRNS, promoteur de l'African valley, présentera « Le pilotage de la performance » ; My-



RENCONTRE DIASPORA & ENTREPRENEURS

REJOIGNEZ- NOUS

MARDI 18 JUIN 2019
9H30 À 16H00

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE
6, AVENUE JOSEPH ANOMA,
PLATEAU 01 BP 1399, ABIDJAN

NOS INTERVENANTS DE FRANCE



Mr Fernand BALLE
CEO & FOUNDER
AFRIKA CONSULTING
(Investigations Privées et Gestion des Affaires)

Thème: Gestion des informations stratégiques pour la sécurisation des affaires



Mr Dimitri M'FOUMOU-TITI
Market Management
Partenariat Logistique, Cash & CO
(Immobilier et Investissement)

Thème: Le Pilotage de la Performance



Mme Antonette MABITA
Chief Commercial Officer
en Afrique
(Pharmaceutique)

Thème: Comment doubler votre productivité actuelle et accélérer la croissance de votre entreprise ?



Mr Idriss TORE
Membre d'urgence de la Banque pour le Développement
(Consultant en AFRIQUE)

Thème: Implémenter une entreprise africaine en France : Avantages et Mécanismes



Mme Murielle KASSI
CEO Groupe Boue de Miel
(Organisation, Risk Manager, Affaires et Affaires)

Thème : La réputation, l'impact : 3 des enjeux dans un environnement concurrentiel

PLUS D'INFOS: WWW.CCEDIF.ORG



mielle Kassi, CEO Groupe Koeur de Miel, communiquera sur « La réputation, risque n°1 des entreprises dans un environnement concurrentiel ». A son actif, le Club a déjà créé un répertoire des en-

trepreneurs de la diaspora, un dispositif pour répondre aux appels d'offres internationaux et une plate-forme pour recevoir des étudiants stagiaires ou en alternance au sein des entreprises. **Marie Alfred Ngoma**

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PÉTROLIER

Trente pays prendront part au troisième sommet au Ghana

La rencontre aura lieu en octobre prochain à Accra, avec pour thème « Construire l'avenir à travers des politiques de contenu local durables ».

L'objectif de la réunion sera d'examiner comment tirer profit de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières. Elle rassemblera plus de six cents participants de trente pays pour échanger sur l'exploitation des ressources pétrolières et gazières au niveau du continent africain. Ce sommet vise à promouvoir une participation locale accrue à la chaîne d'approvisionnement du pétrole et du gaz, afin de faciliter le transfert de technologie, le renforcement des capacités et le développement économique. Au programme également, des ateliers pour partager les expériences

sur les meilleures pratiques au niveau mondial et des visites techniques sur le site afin d'assurer le développement économique local grâce à la participation de l'industrie nationale. Cet événement sera l'occasion de développer un plan d'action en faveur du contenu local, découvrir les défis et les opportunités des petites et moyennes entreprises ainsi que les petites et moyennes industries locales, s'informer sur l'évolution des cadres réglementaires et juridiques et mettre en avant les projets d'industrialisation des ressources naturelles. **Noël Ndong**

AFRIQUE AUSTRALE

Vers la levée de l'interdiction de la vente de l'ivoire

Le Botswana, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe souhaitent vendre leurs stocks d'ivoire afin de mobiliser des fonds pour la conservation et la lutte contre le braconnage.

Les présidents du Botswana, de Namibie, de Zambie et du Zimbabwe ont plaidé pour la levée de l'interdiction de la vente de l'ivoire. Le Botswana, qui compte environ cent trente mille éléphants, a des problèmes de conflit homme-éléphant. La population de ces pachydermes empiète sur les établissements humains. Entré en fonction en 2018, le président botswanais, Mokgweetsi Masisi, a modifié la politique stricte de conservation des éléphants préconisée par son prédécesseur, Ian Khama. Les critiques affirment que cela aurait pour effet de décourager les riches touristes qui constituent la deuxième source de revenus étrangers en importance du pays dans le domaine du

tourisme. La Namibie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe autorisent la chasse et soutiennent une demande auprès de la Cites, qui régit le commerce des espèces menacées, pour permettre la vente de stocks d'ivoire afin de financer la conservation des éléphants. Ceux qui s'opposent au commerce affirment que la vente ponctuelle même limitée introduite il y a dix ans a conduit à une récente flambée du braconnage. Le braconnage des éléphants est un problème important en Afrique et selon certaines estimations, trente mille éléphants seraient tués chaque année. On pense qu'il en reste à peine quatre cent cinquante mille. **Noël Ndong**

COOPÉRATION

La Société générale Maroc obtient vingt millions d’euros de la BERD

L'accord de prêt, signé le 31 mai, par la directrice de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) au Maroc, Marie-Alexandra Veilleux-Laborie, et par le président du directoire de Société générale Maroc, Ahmed El Yacoubi, en présence de la délégation de l'Union européenne, renforce leur partenariat noué depuis 2012.

Le financement fait partie d’une ligne de crédit qui vise à permettre à la BERD de soutenir des projets verts portés par des petites et moyennes entreprises (PME) participant à certaines chaînes de valeur et/ou écosystèmes industriels. Le prêt accordé bénéficie du soutien financier de l’Union européenne et du Fonds vert pour le climat, dans le cadre du programme de la BERD destiné à renforcer l’insertion des PME dans les chaînes de valeur globales. Les PME éligibles à ce programme, dont la Société générale Maroc en est la première banque partenaire, peuvent faire l’acquisition des équipements verts qui leur permettront de proposer des produits plus compétitifs, d’accroître leurs exportations et d’accéder à de nouveaux marchés en se connectant à des sociétés internationales. Les équipements verts intègrent des solutions d’efficacité énergétique, d’énergies renouvelables, de gestion durable de l’eau, de gestion des déchets... Soulignons que Société générale Maroc est la première banque partenaire de ce nouveau programme de la BERD.

Yvette Reine Nzaba



L'échange de document entre Marie-Alexandra-Veilleux et Ahmed-el-Yacoubi

CROYANCES ET RELIGIONS

Plus de 2000 ans d’histoire des communautés juives en Afrique subsaharienne

Ils sont falasha (juifs éthiopiens- leur filiation remonte au roi Salomon et à la reine de Saba), Lembas du Zimbabwe, Igbo du Nigeria, Abayudaya d’Ouganda, Tutsis du Rwanda ou du Burundi, etc., se réclamant juifs par leur origine ou par conversion, ou par identification au peuple de la bible et, par ailleurs, Africains.

Ils revendiquent tous leur judaïsme et observent des rituels très proches du judaïsme et vivant au sud du Sahara. La chercheuse Edith Bruder a recensé une dizaine de groupe ou d’ethnies qui se revendiquent comme juifs. Selon l’analyse ADN de leur patrimoine génétique, ils seraient d’ascendance non africaine en lignée paternelle, donc probablement des sémites venus d’ailleurs et ayant épousé des Africaines. A en croire le Pr Mathiha, président de la Lemba cultural organisation, leur origine remonte en l’an 600 de notre ère. Il s’agit d’une tribu juive venue de Sanaa, la capitale du Yémen. En effet, Hébreux et marchands arabes judaïsés ont émigré vers les côtes d’Afrique de l’est pour des raisons commerciales ou pour échapper aux persécutions. Le mythe d’Ophyr, relaté dans l’ancien testament, situait déjà les mines d’or du roi Salomon sur les côtes orientales africaines, dans l’actuelle Zimbabwe. Au-delà de l’Afrique de l’est, on retrouve des juifs en Afrique de l’ouest. Dans les années 1980, un groupe de musulmans a fondé le mouvement Zakhor (qui veut dire Souvenir en hébreu) et s’est auto-proclamé juif à Tombouctou, au Mali. Déjà, Théodore Monod a été frappé par un faisceau d’éléments concordants, sur l’existence de traces d’une présence juive sur les routes caravanières transsahariennes, notamment dans la région de Tombouctou jusqu’au XIVe siècle. On se fonde du symbole de l’étoile de David au sceau de Salomon placé au-dessus d’une porte à Ouadane (Mauritanie), ou d’une pierre de Ghormali (Mauritanie),

gravée en hébreu. Les Tutsis du Rwanda et du Burundi affirment également descendre des Hébreux. Leur apparence physique et le génocide subi auraient renforcé cette identification aux Juifs. Une revendication qui est loin de convaincre historiens et spécialistes. Edith Bruder observe que « ces communautés, [...] récitent les prières rabbiniques traditionnelles, pratiquent la circoncision, les interdictions alimentaires et les rites quotidiens. » Et « à l’occasion du shabbat, ils lisent la Torah et chantent une version de leur cru du Shema Israël où se mêlent l’hébreu, l’anglais et le shona ». Toujours selon Edith Bruder, « le judaïsme syncrétique, pratiqué par ses membres, associe la théologie du judaïsme à celle du christianisme, dans la veine... » Dans le récit fondateur de la royauté éthiopienne, le Kebra Naast (ou Gloire des rois), qui remonte au XIVe siècle, relate la conversion au judaïsme de la reine de Saba qui, de retour dans son pays, donna naissance à Ménélik Ier, fils de Salomon et fondateur de la lignée royale éthiopienne, dont l’éducation fut assurée par des religieux dépêchés par son père. Et lorsque Ménélik devint « roi des rois », il fonda la dynastie salomonique qui régna sur le pays durant trois mille ans. Le judaïsme fut instauré comme religion de la famille royale et de l’aristocratie d’Ethiopie jusqu’à leur conversion au christianisme au début de l’ère chrétienne. Il n’aurait persisté par la suite que dans la communauté des Falasha.

Noël Ndong

LITTÉRATURE

« Camarade papa » d’Armand Gauz

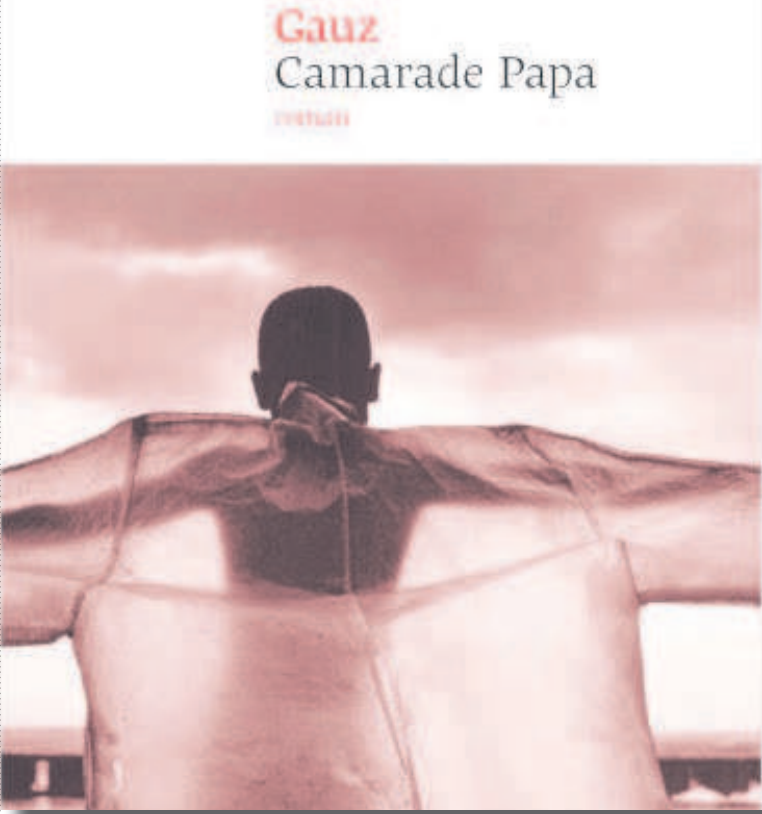
Paru en 2018 aux éditions Le Nouvel Attila, le roman, lauréat du Grand prix littéraire d’Afrique noire 2019, parle de deux histoires qui se mêlent, se côtoient, même si plus d’un siècle les sépare.

Armand Gauz évoque deux regards dans son ouvrage: celui d’un colon blanc et d’un petit garçon afro européen, à la conquête du monde, mission qui décidera de leur vie. L’histoire démarre à Bassam, première capitale coloniale de la Côte d’Ivoire. Dabilly est un paysan ouvrier ruiné qui vient d’un petit village du centre de la France, et cherche moins à s’enrichir qu’à trouver un destin personnel. Il fuit la France pour tenter l’aventure coloniale en Afrique. Il vivra un véritable parcours initiatique et trouvera en Afrique bien plus que ce qu’il pensait être venu y cher-

cher dans une « Côte d’Ivoire » désertée par l’armée française, quelques dirigeants de maisons de commerce qui négocient avec les tribus locales, explorent progressivement l’intérieur de terres presque inexploitées, avec leurs légendes, leurs rituels et leurs mystères. Un siècle plus tard, à Amsterdam, un enfant d’immigré africain dont l’âge varie entre 8 et 10 ans, élevé dans l’idéologie communiste, est envoyé par ses parents en Afrique pour retrouver sa grand-mère et ses racines, avec pour « mission » d’observer le monde postcolonial, tout en restant fidèle à son éducation révolutionnaire. A son arrivée, il croise les traces et les archives de ses ancêtres, un univers totalement inconnu où il va devoir faire preuve de toutes ses facultés d’adaptation afin de s’intégrer, loin des rues

européennes qu’il a toujours connues. Pris en charge par un oncle et une tante, il y rencontre d’autres élèves, sa grand-mère et y découvre la tombe de son arrière-grand-père. Armand Gauz , de son vrai nom Armand Patrick Gbaka-Brédé, est romancier, scénariste, photographe et rédacteur en chef d’un journal économique satirique ivoirien. Il est l’auteur du roman « Debout-Payé », son premier ouvrage publié à Paris en 2014, aux éditions Le Nouvel Attila, premier lauréat du Prix des libraires Gibert Joseph, meilleur premier roman français de l’année 2014 au classement annuel des Meilleurs livres de l’année du magazine Lire , Prix Littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle d’Île de France 2016 pour les Yvelines . Ce roman a été salué pour la qualité de son style d’écriture, de ses satires sociales et de son humour. Depuis le succès de ce premier roman, Armand Gauz part de plus en plus souvent se recueillir à Bassam, première capitale coloniale de la Côte d’Ivoire, où il démarre la présente histoire. Cet ouvrage a déjà reçu plusieurs prix, notamment Prix Ivoire pour la littérature africaine d’expression francophone 2018 remis par l’association Akwaba culture, Prix Virilio 2018, Grand prix littéraire d’Afrique noire 2019, sans compter son classement dans la sélection du 6e prix littéraire du Monde. Un autre roman est en cours qui s’intitulera « Classe de putes ». C’est l’histoire de deux jeunes étudiants qui donnent des cours d’alphabétisation à des prostituées.

Rosalie Bindika



VIE DES PARTIS

L'UFD sur la voie de la fusion

La formation politique que dirige Josué Rodrigue Nguounimba nourrit l'ambition de fusionner avec une autre ou un groupement de partis avec qui elle partage la même idéologie politique. Elle a dévoilé cette intention , le 1^{er} juin à Brazzaville, lors de la quatrième session extraordinaire du bureau politique.

Trois points essentiels figuraient à l'ordre du jour de la session extraordinaire du bureau politique de l'Union des forces démocratiques (UFD), placée sous l'égide de son président national, Josué Rodrigue Nguounimba. En premier, le bureau politique de l'UFD a statué sur l'avenir politique de ce parti. A cet effet, il a relevé la nécessité de diversifier des partenariats politiques et convenu de fusionner dans un parti ou un cartel de partis de son choix, encore non identifiés, ayant plus d'ancrage que l'UFD, question de mieux garantir son avenir politique.

« L'UFD envisage la fusion avec un parti ou un groupe de partis qui auraient un peu plus d'ancrage politique, mais ayant la même idéologie politique qu'elle », a affirmé Albert Ngouloubi, porte-parole de l'UFD, à l'issue de cette rencontre tenue à huis clos.

La décision étant actée, a-t-il précisé, le secrétariat national a été saisi pour qu'il mette sur pied une commission spéciale devant



Le président de l'UFD, Josué Rodrigue Nguounimba (au centre), présidant les travaux, le 1er juin/Adiac

travailler sur la question dont la responsabilité est de contacter les partis politiques ciblés. Au cours de ces assises, le bureau politique s'est aussi prononcé sur l'applicabilité de la nouvelle loi sur les partis politiques, qui réglemente la création, l'existence, le fonctionnement ainsi que le financement des partis politiques au Congo.

Ce texte, appelé loi 20-2017 du 12 mai 2017, dispose, entre autres, qu'un parti politique doit être implanté sur l'ensemble du territoire national, avec des sièges

sociaux dans tous les chefs-lieux de département. Le bureau politique a ainsi pris l'engagement de se conformer à cette nouvelle réglementation.

« Trois propositions ont fait le tour des discussions au sein des membres du bureau politique. Il s'est agi de voir si l'UFD va continuer à exister, en s'arri-

mant à la rigueur de la loi, tout en construisant les sièges dignes dans tous les départements du Congo », a renchéri son porte-parole.

Dans les discussions, les membres du bureau politique de l'UFD ont aussi débattu d'autres questions se rapportant à la bonne marche du parti afin de le rendre de plus

en plus crédible, capable de contribuer à la bonne marche de la République, aux côtés d'autres forces de la majorité présidentielle. Attaché aux valeurs de paix, ce parti estime que sa décision sera la meilleure.

« En ce moment de la vie importante de notre nation, l'UFD a toujours su prendre des décisions qui vont dans le sens de la consolidation de l'unité nationale et la paix entre les Congolais. Le patriarche David Charles Ganao, fondateur de ce parti, nous l'a enseigné toute sa vie. En 1991, à l'avènement de la démocratie, l'UFD était le premier parti signataire des accords de paix au lendemain des événements douloureux de 1997 », a conclu Josué Rodrigue Nguounimba.

Firmin Oyé

RENCONTRE CITOYENNE

Romi Oyo s'enquiert des préoccupations de ses mandants

Le député de la troisième circonscription électorale de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, a promis d'acheminer les problèmes de sa base à l'Assemblée nationale pour des éventuelles solutions.



Romi Oyo face à ses mandants

L'élu du peuple a effectué, le 1^{er} juin, une descente dans sa circonscription au cours de laquelle il a rendu compte des travaux de la cinquième session ordinaire de l'Assemblée nationale. De leur côté, ses électeurs des quartiers 56 et 57 ont fait part des problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien parmi lesquels, l'insalubrité qui cause de nombreuses maladies, le manque de canalisations afin d'évacuer les eaux usées, les actes de vandalisme posés par certaines bandes de malfaiteurs ayant pour conséquence la destruction des biens, l'absence d'une bonne politique de curage des fosses septiques, les carcasses des voitures qui jonchent les rues et avenues.

L'épineuse question du drame du 4 mars 2012 qui s'étend dans le temps a été également soulevée, tout comme le chômage des jeunes, la situation des personnes à mobilité réduite, les pensions des retraités, le déguerpissement des vendeuses le long des artères publiques. Sur cette question, Romi Oyo a dit avoir rencontré le ministre de l'Intérieur qui lui a fait savoir que les artères publiques ne sont pas des lieux de commerce. Outre ces préoccupations, les habitants des deux quartiers ont aussi suggéré le recensement des milieux criminogènes, le recrutement des indicateurs bénévoles et des informateurs officiels, le contrôle des certificats de résidence des étrangers pour un meilleur suivi de ces derniers...

Prenant acte de toutes ces doléances, le député a promis de les transmettre à qui de droit pour la recherche des solutions. Toutefois, Romi Oyo a rappelé à ses mandants que le rôle d'un député n'est pas de construire des infrastructures routières ou immobilières mais de voter les lois, de contrôler l'action gouvernementale et de servir d'interface entre la population et les gouvernants.

Jean Jacques Koubemba

TALANGAI

Des ouvrages de franchissement pour le quartier 67

L'élu de la quatrième circonscription électorale du sixième arrondissement de Brazzaville a inauguré, le 1er juin, en marge de sa descente parlementaire, un échantillon d'une vingtaine de passerelles qu'il a construites sur les rivières Kelé-Kelé et Mikalou.



La passerelle sur la rivière Mikalou/Adiac

tout lorsqu'il pleut », se souvient encore l'élu.

S'agissant de la synthèse des travaux de la cinquième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale, Faustin Elenga est revenu sur certaines lois à caractère socio-économique adoptées. Il a aussi rendu compte des travaux de la deuxième session extraordinaire de la chambre basse consacrés à la ratification de l'accord de restructuration de la dette du Congo envers la Chine.

Après ce compte rendu, le député et ses mandants se sont livrés aux jeux de questions/réponses sur certains sujets d'actualité, dont la recrudescence du phénomène « Bébé noirs ».

« Le phénomène «bébé noirs» préoccupe tout le monde y compris le chef de l'Etat, mais j'ai dit à la population que ce sont nos enfants, il faut que nous dénonçons tous les auteurs de ces actes... Je lui ai demandé de travailler de concert avec les services de sécurité ainsi qu'avec moi, leur député, pour éradiquer ce fléau », a-t-il conclu.

Une initiative saluée par la base

Le chef du quartier 607 Libéré, Jean Douniama, a salué cette

initiative personnelle du député consistant à ériger des passerelles un peu partout. S'agissant de la lutte contre le phénomène «bébé noirs», il a indiqué que cela devrait impliquer toutes les couches sociales.

« Nous n'éduquons pas nos enfants, ce n'est pas un phénomène à encourager. Nous, parents, chefs de quartier, député, sommes-là pour aider l'Etat à éradiquer ce phénomène. Il y a quelques jours, j'ai fait une déposition au commissariat central de la Tsiémé, au ministère de l'Intérieur et à la mairie sur deux camps d'inciviques : Américains et Arabes, parce qu'il y a eu un Américain qui a été assassiné. Je suis allé donner quelques explications aux autorités, il s'agit d'un problème presque national », a-t-il témoigné.

Elu député depuis 2007, Faustin Elenga a, à son actif, quelques actions sociales dans sa circonscription. Il a déjà facilité la formation de cent trente jeunes dont cinquante en hôtellerie, cinquante en coupe et couture, trente en conduite. À côté de cela, il offre chaque fin d'année des dons de vivres et non vivres aux veuves, veufs et autres personnes du troisième âge de sa circonscription.

Parfait Wilfried Douniama

MUGEF

Le budget 2019 s’élève à plus de huit cents millions francs CFA

Le Conseil d’administration de la Mutuelle générale de la Fétrasseic (Mugéf), réuni le 29 mai à Brazzaville, a adopté le budget de l’année en cours à la somme de 810 273 302 F CFA, à l’issue des travaux de sa trentième session ordinaire.



Les membres de la Mugéf lors du conseil /Adiac

Le budget arrêté en recettes et en dépenses présente un écart comparativement à celui de l’année dernière qui était à 864 101 679 F CFA, soit un écart de 45 828 377 F CFA, explique le compte rendu lu par le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l’enseignement, de l’information et de

la culture (Fétrasseic) du Niari, Robert Mboundou. Le conseil d’administration a adopté, après amendements, le document du rapport administratif, le rapport de contrôle et financier 2018 ainsi que le programme d’activités 2019. A cette occasion, les participants ont été édifiés sur la vie de la

mutuelle et sur les différentes démarches effectuées en vue de l’amélioration de sa situation et celle de la mutuelle de la caisse des fonctionnaires. Les conseillers ont été par contre invités à poursuivre la campagne d’adhésion mixte au sein de la Fétrasseic et de la Mugéf sur fond d’émulation, à être dynamiques

dans l’animation des structures et le suivi de la prise en charge des nouveaux mutualistes. Notons que le Conseil d’administration a été dirigé par le président de la mutuelle, Abraham Angossina. L’ordre du jour a porté sur l’examen et l’adoption du projet du règlement intérieur des travaux, le programme d’activités

2019, l’examen et l’adoption des documents, les orientations de la tutelle et bien d’autres. Abraham Angossina a rappelé à ses membres l’intérêt de la campagne d’adhésion au sein de la mutuelle. En 2018, la campagne menée à Brazzaville comme à l’intérieur du pays par la direction nationale a permis de gagner 1141 adhérents. Celle de 2019 a enregistré cent soixante-quinze mutualistes de plus y compris vingt-cinq adhérents d’Impfondo. Le président de la Mugéf a, par ailleurs, noté qu’il a été difficile d’achever cette campagne, notamment à Brazzaville dans les arrondissements Madibou, Mfilou, Ouenzé et Talangai faute de moyens financiers. A cet effet, il a invité les membres au travail afin d’assurer un lendemain meilleur à leur mutuelle. « *Le rendez-vous est fixé pour l’année prochaine au cours de laquelle se tiendra le dernier Conseil d’administration avant l’assemblée générale nationale en avril 2021* », a déclaré Abraham Angossina.

Lydie Gisèle Oko

ASSAINISSEMENT

Po na Ekolo mobilise de nombreux jeunes à Talangai

Filles et garçons, balais en mains, étaient nombreux le 1er juin sur l’avenue Marien-Ngouabi, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, dans le cadre de l’opération « Villes, villages et habitations propres », instituée par le gouvernement.

A l’initiative du coordonnateur général de la dynamique citoyenne Po na Ekolo, Digne Elvis Tsalissan Okombi, l’avenue Marien-Ngouabi a été prise d’assaut, en réponse à la note circulaire du Premier ministre, Clément Mouamba, instituant le

premier samedi du mois comme une journée de salubrité publique. En effet, organisés en groupes de vingt à quarante, les jeunes sont partis du terminus de Mikalou jusqu’à «Kebana virage», nettoyant au passage l’artère principale ainsi que des rues. « *Nous sommes en train de balayer l’avenue Marien-Ngouabi, en compagnie de notre président, dans le cadre du premier samedi*

du mois. C’est une bonne initiative pour nous les jeunes, car se lever un samedi matin pour rendre la ville propre est à encourager », s’est réjouie Marianne Ngassaki, balai en main. Interrogé par la presse, l’initiateur de l’opération «Coup de balai» a répondu que cette action vise non seulement à respecter le mot d’ordre du gouvernement mais aussi à prouver aux gens

que cette jeunesse qui reste fidèle au président Denis Sassou N’Guesso ne demande qu’une chose : sa prise en compte. « *Ces jeunes sont en train d’attendre le mot d’ordre du chef de l’Etat pour que nous puissions continuer dans les grandes batailles. C’est aussi un moyen pour dire que cette couche de la société continue d’avoir confiance en lui, quel que soit ce qui se passe dans*

le pays, malgré la crise, nous sommes confiants que Denis Sassou N’Guesso est l’homme de la situation et qu’avec lui, nous allons nous en sortir », a expliqué Digne Elvis Tsalissan Okombi, précisant qu’il n’y a que le nom de l’actuel chef de l’Etat qui peut mobiliser autant de jeunes. Rappelons qu’afin de favoriser la prise de conscience collective de l’urgence environnementale et de faire participer la population congolaise à l’effort visant à améliorer le cadre de vie, le chef du gouvernement a pris, le 3 novembre dernier, une circulaire. En effet, dans cette note, Clément Mouamba demande aux ministres, responsables des institutions constitutionnelles, préfets, sous-préfets, maires, administrateurs maires et chefs de village de prendre en main la gestion de la salubrité publique. Dénommée « Villes, villages et habitations propres », cette opération de salubrité publique doit associer autour des autorités nationales le personnel des administrations publiques déconcentrées et décentralisées, des entreprises et établissements publics et privés, ainsi que les responsables des quartiers et villes.

Parfait Wilfried Douniama

« Ces jeunes sont en train d’attendre le mot d’ordre du chef de l’Etat pour que nous puissions continuer dans les grandes batailles. C’est aussi un moyen pour dire que cette couche de la société continue d’avoir confiance en lui, quel que soit ce qui se passe dans le pays, malgré la crise, nous sommes confiants que Denis Sassou N’Guesso est l’homme de la situation et qu’avec lui, nous allons nous en sortir »



Les jeunes mobilisés sur l’avenue Marien-Ngouabi

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Les élus locaux adoptent des affaires de portée sociale et économique

Les Conseillers départementaux et municipaux ont délibéré, le 29 mai à l'Hôtel de ville, sur de nombreuses affaires dont l'approbation d'un contrat de concession à l'Association des vendeurs et transporteurs de Makélékélé, la construction ainsi que la gestion des toilettes publiques dans une propriété domaniale.

Le bureau du conseil et les élus locaux ont aussi validé, à l'unanimité, le projet d'élévation à titre exceptionnel d'Arnaud Robinet, maire de la ville de Reims, au rang de citoyen d'honneur de la ville de Brazzaville. Le compte administratif 2018 et celui de gestion du même exercice ainsi que la délibération y afférente ont été également approuvés après que le plénum du conseil a été édifié sur le taux d'exécution du budget et la conformité des documents présentés. Une autre délibération a concerné le projet fixant les taux des frais de construction du dossier autorisant de construire dans le périmètre de Brazzaville. Par contre la cinquième affaire, notamment le projet portant révision des contrats de bail dantant de deux ans et plus entre la mairie de Brazzaville et les tiers a été renvoyée à une commission pour plus d'informations.



En outre, les élus locaux ont adopté les modalités d'exercice de la détermination dans les marchés domaniaux par des particuliers et l'offre technique ainsi que financière de la société CIC Relais consult group pour accompagner l'implantation d'un système qualité et certification internationale ISO d'un arrondissement ou quartier pilote de Brazzaville.

L'assemblée locale de Brazzaville a, par ailleurs, formulé dix-sept recommandations à l'endroit du bureau exécutif. Il lui est recommandé, entre autres, d'effectuer les dépenses en respectant les lignes prévues par le budget et de maîtriser l'assiette fiscale, d'interconnecter les services du comptable et

Les membres du bureau de l'assemblée locale de Brazzaville/Adiac

de l'ordonnateur, d'établir un tableau récapitulatif des titres émis par l'ordonnateur et les ceux recouverts par le comptable, de prendre en charge les agents de recouvrements, de recenser et de rénover le patrimoine municipal. Les élus locaux souhaitent aussi que le bureau du conseil renvoie les titres non recouverts aux

services de l'ordonnateur pour une nouvelle programmation à chaque exercice et proposent la mise en place d'une commission de discipline budgétaire. Le président de l'assemblée locale et maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a annoncé au terme de cette quatrième session, l'organisation de la deuxième foire agricole urbaine en partenariat avec l'agence pays de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

« Les délibérations adoptées doivent être à même de traduire en solutions les problèmes qui se posent à notre population. Il ne s'agit plus de faire les discours mais de parler peu et de faire bien », a déclaré Christian Roger Okemba. Rappelons que la mise en œuvre des délibérations nécessite des ressources financières.

Fortuné Ibara

RECONNAISSANCE

Les albinos expriment leur gratitude au groupe Adiac

Le président de la Fondation Mwimba-Texas (FMT), une ONG des albinos basée en République démocratique du Congo (RDC), Alphonse Texas Mwimba Makiese, a remis, le 3 juin, à la rédaction du journal Les Dépêches de Brazzaville, un diplôme de reconnaissance pour le soutien à sa structure.



Le président de la FMT remettant le diplôme au rédacteur en chef du quotidien Les Dépêches de Brazzaville/Adiac

La distinction réceptionnée par Guy Gervais Kitina, rédacteur en chef du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, au nom de l'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), symbolise la collaboration entre ce groupe de presse et la FMT.

Une collaboration fondée sur l'apport rédactionnel de cette agence à la visibilité des activités de la fondation qui lutte contre la discrimination des personnes vivant avec albinisme en Afrique, en général, et en RDC, en particulier. « Nous sommes toujours reconnaissants envers les albinophiles et nos amis du groupe de presse Adiac qui nous aident en relayant nos plaidoyers. Avec ces changements climatiques, les albinos sont de plus en plus exposés au cancer de la peau. C'est

ainsi que nous sommes venus à Brazzaville afin de travailler avec nos collègues d'ici pour collecter les fonds devant soutenir les albinos », a indiqué Texas Mwimba Makiese.

Depuis plus de vingt ans, en effet, la FMT encadre et assiste plus de mille albinos vulnérables de la RDC et lutte contre leur discrimination. En mars dernier, à l'occasion de la clôture du mois de la femme, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Texas avait présenté et mis en vente le livre de sensibilisation aux conditions des albinos de la RDC, écrit par la photographe belge, Patricia Willocq, dans le cadre du projet Blanc-Ebène. Les recettes de cet ouvrage seront consacrées au soutien des activités de la fondation.

Fortuné Ibara

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Le gouvernement appelé à œuvrer pour la mise en œuvre des axes prioritaires

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a rappelé le 3 juin, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la sixième session ordinaire, que le Congo était déjà à deux ans d'exécution du programme.

Le gouvernement s'est fixé comme axes prioritaires dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022 la valorisation du capital humain, notamment l'enseignement et la formation ; la diversification de l'économie à travers l'agriculture, le tourisme et l'industrie ainsi que la gouvernance. Aujourd'hui, deux ans après, les lignes ne semblent pas encore bouger. « Nous en appelons à l'allant du gouvernement pour suivre sans désespérer la mise en œuvre des axes prioritaires de ce programme vital qui participe à la diversification de notre économie, laquelle économie doit être soutenue par une loi cadre d'orientation qui promeut, entre autres, le partenariat public-privé », a lancé le président de la chambre basse. En effet, s'agissant de la session, les députés ont seize affaires à examiner, entre autres, des projets de loi relatifs aux transactions électroniques et à la cyber sécurité ainsi que celui portant lutte contre la cybercriminalité. Commentant certaines de ces affaires, Isidore Mvouba a rappelé que la mise en œuvre de la politique nationale de développement de l'économie numérique commande que des garde-fous soient prévus pour protéger le pays contre toutes attaques dans le cybermonde. Aujourd'hui, aindiqué le président de l'Assemblée nationale, à chaque



coin de rue des grandes villes, sont implantés çà et là les kiosques assurant désormais les transferts d'argent par le biais de la téléphonie mobile, moyennant une commission. « Ces transactions nécessitent d'être règlementées, tant du point de vue de la masse d'argent qu'elles génèrent, que des informations qu'elles fournissent sur les consommateurs. Il convient de mettre en place des mesures de cyber sécurité qui supposent la prise d'un ensemble de lois, politiques, dispositifs et mécanismes de sécurité pour protéger notre Etat d'intrusions de toute nature et des accès nuisibles des hackers », a-t-il expliqué, rappelant l'impérieuse nécessité de réguler ce secteur de croissance aux fins de moderniser

les usages et les pratiques des services publics. Il s'agit également, selon lui, d'une opportunité de promouvoir le « e-gouvernement, le e-citoyen, le e-business, voire le e-parlement pour améliorer les performances dans les domaines de développement stratégique et de la souveraineté ».

Un code forestier pour améliorer la gouvernance du secteur
Les députés sont aussi appelés à examiner le projet de loi portant code forestier en République du Congo. Le but étant d'améliorer la gouvernance du secteur et de permettre au pays d'en tirer un plus grand profit. « Ce nouveau texte a vocation à booster la transforma-

tion sur le terrain de plus de 85% de bois, niveau encore en deçà de nos ambitions, pour créer de la valeur ajoutée et améliorer, par voie de conséquence, la participation de ce secteur stratégique au produit intérieur brut », a commenté le président de l'Assemblée nationale. Il a également salué le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de Bangui instituant une organisation africaine de la propriété intellectuelle. C'est ainsi qu'Isidore Mvouba a encouragé les députés à emprunter la voie de la production intellectuelle et de l'innovation qui correspond à la vision d'une Assemblée nationale qui soit dynamique, efficace et productive. Outre le débat d'orientation budgétaire, les séances de questions d'actualité et les séances de questions orales au gouvernement avec débat, il est prévu, au cours de cette session, des activités parallèles. Il s'agit, par exemple, de la journée thématique sur l'importance du dialogue ; l'atelier de préparation du Forum parlementaire sur la sécurité alimentaire en Afrique centrale ainsi que le sommet panafricain de haut niveau sur le financement de la santé et le VIH/sida qui se tiendra les 11 et 12 juillet, ici à Brazzaville. Au niveau interne, l'Assemblée nationale veut mettre en place son plan stratégique de développement et de modernisation. C'est pour cela qu'Isidore Mvouba a insisté sur l'impérieux devoir du secrétariat général d'acter toutes les plénières selon les usages parlementaires, en publiant régulièrement le journal des débats. Car, a-t-il dit, le travail parlementaire a vocation à servir de référence pour l'histoire et la recherche documentaire. « J'invite les législateurs de conviction et de devoir que vous êtes, pour ne pas dire que nous sommes, à traiter, comme de coutume, avec rigueur et objectivité, les affaires qui arriveront sur la table de vos différentes commissions », a-t-il exhorté.

Parfait Wilfried Douniama et Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Paulin Makaya suggère la tenue d'un dialogue national inclusif

Le président du parti Unis pour le Congo (UPC) a fait part de sa proposition, le 2 juin à Brazzaville, au cours d'une rencontre citoyenne avec ses militants.

« Nous avons proposé ce dialogue depuis 2009. Le pays est malade, nous devons nous ressaisir. Il faut que les Congolais se retrouvent autour d'une table parce que sans dialogue, on ne peut rien faire. Il faut mettre en place une commission préparatoire mixte et paritaire pour voir toutes les questions qui minent le fonctionnement du pays et partant, la question de la gouvernance électorale », a déclaré Paulin Makaya. Ce dialogue, a-t-il ajouté, doit connaître la participation de la diaspora, la société civile, l'opposition dans sa diversité, le pouvoir ainsi que les anciens présidents de la République, Pascal Lissouba et Jacques Joachim Yhombi-Opango. Le président de l'UPC est, en outre, revenu sur les raisons de son arrestation. « Je suis allé en prison parce que j'avais dit de ne pas changer la Constitution. Elle est la loi fondamentale qui régit la nation et même le chef de l'Etat n'est pas au-dessus d'elle. J'avais dit si vous la changez, je sortirai et marcherai et c'est que j'avais fait. Voilà pourquoi j'ai été arrêté. Et c'est vraiment dommage que des citoyens soient mis aux arrêts pour leurs opinions. La politique n'est pas la violence; ce n'est pas non plus les armes, elle est plutôt l'entente, le dialogue », a-t-il renchéri. Sur la restructuration de la dette congolaise, le président de l'UPC a regretté la façon dont le pays est géré. « Les Congolais souffrent et pour ce faire, il faut aller au dialogue », a insisté Paulin Makaya.

Jean Jacques Koubemba

VIE ASSOCIATIVE

L'Acap organise une journée de solidarité en faveur du Venezuela

Placée sur le thème « Un ami est un second soi-même ; car l'amitié, la solidarité et la paix servent de fondement à tous progrès », la journée d'amitié et de solidarité a été un lieu d'échanges entre les participants qui ont débattu du blocus économique et financier imposé à l'ancienne colonie de l'empire espagnol.

Donnant le top de la rencontre, les jeunes apprenants de la langue espagnole latino-américaine ont réaffirmé leur soutien au peuple vénézuélien qui continue de montrer à la face du monde, selon eux, qu'il est encore possible de résister au vent impérialiste et s'opposer au néocolonialisme pour la paix et l'équilibre. « Nous tenons à saluer la bravoure des autorités vénézuéliennes qui, malgré le blocus que nous qualifions de machiavélique, continuent d'investir dans de nombreux projets sociaux. Aussi, nous réaffirmons notre soutien entier au peuple vénézuélien, ainsi qu'à son autorité nationale et aux institutions dont il s'est volontairement doté », ont-ils déclaré. Rappelant les souffrances du peuple vénézuélien, les jeunes en appellent, une fois de plus, au respect de la souveraineté et du droit international ainsi qu'à la levée des sanctions contre le Venezuela. Regrettant le fait que les derniers pourparlers entre l'opposition et le gou-



Le présidiumAdiac

vernement vénézuélien n'ont pas abouti à un accord, ces étudiants congolais gardent toujours leur espoir pour une éventuelle sortie de crise. « Face à cette situation politique préoccupante, seul le dialogue constitue une solution », ont-ils conclu. S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur de la République bolivienne du Venezuela au Congo, Anibal José Marquez Munoz, a rappelé que son pays était en train de mener une lutte pour le respect et la défense de sa souveraineté. « Le blocus économique et financier entrave l'accès du Venezuela à la nourriture, aux médicaments, aux produits de première nécessité et au commerce, aux financements. Cela a de lourdes conséquences sur la performance économique du pays depuis 2015, affectant durement le peuple vénézuélien », a-t-il souligné. Il a salué l'initiative du président de l'Acap, Vital

Balla, et l'hospitalité du peuple congolais dans ce combat. Selon lui, outre la résistance, la vocation des autorités vénézuéliennes est d'appeler au dialogue car il s'agit de la seule voie qui peut mener à la résolution de cette crise. « Nous demandons à nos frères du Congo de nous aider à combattre la désinformation des grands médias qui participent eux aussi au blocus. Il ne s'agit pas seulement d'un blocus économique et financier, mais aussi d'un blocus médiatique. Les vraies informations sont cachées », a-t-il souligné, avant de donner lieu aux débats. Notons que cette journée de solidarité a été organisée le 31 mai dans le cadre du 55^e mois de l'amitié de l'Acap, commémoré du 23 mai au 19 juin, sur le thème « Donnons la priorité à l'agriculture pour sortir le pays de la dépendance alimentaire ».

P.W.D.

BACCALAURÉAT TECHNIQUE

15 281 candidats abordent les épreuves écrites

L'examen démarre ce 4 juin sur l'ensemble des cinquante-deux centres retenus à travers le territoire national.

Les candidats des vingt-quatre séries du baccalauréat de l'Enseignement technique et professionnel vont aborder cet examen, chacun dans sa discipline. Leur nombre est en augmentation de 1 170, comparativement à l'année dernière qui avait vu 14 111 candidats affronter cet examen. Brazzaville seule compte 7 307 candidats. Les statiques de cet examen ont été données le 3 juin, par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Le ministre a rappelé aux candidats, dans son message pour la circonstance, que l'examen du baccalauréat n'est pas un concours mais une évaluation d'étape qui conduit à une occasion réussie des études secondaires et ouvre les portes des études supérieures dans les universités. « C'est à partir d'aujourd'hui que vous donnerez un tournant décisif à votre vie », a-t-il déclaré.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a interpellé la conscience des enseignants afin d'asseoir une économie du savoir, en mettant l'accent sur le développement du capital humain comme ressource en vue d'orienter les candidats vers une totale expression de leur génie et de leur créativité. « Vous les avez enseignés, ne soyez donc pas complaisants. Il est impératif qu'en votre qualité de pédagogue et surtout de modèle de la société, que vous renouiez avec vos véritables valeurs morales et éthiques », a-t-il exhorté.

Aux superviseurs des centres, forces de sécurité et autres commissions, l'invite a été d'accomplir leur travail de manière rigoureuse et dans le strict respect des règles.

Trois ans de suspension au baccalauréat en cas de fraude

Le ministre a rappelé aux candidats la suspension de toute participation aux examens d'Etat pendant trois ans, au cas où un candidat serait surpris en flagrant délit de tricherie. « Les détecteurs de téléphone même éteint seront encore utilisés pour le contrôle cette année car le gouvernement a fait le choix de la tolérance zéro », a-t-il insisté.

Il les a invités à ne pas détenir par devers eux tous les objets interdits pendant le déroulement de l'examen. Parmi ces objets, figurent la photocopie miniaturisée appelée « bébé lili », les téléphones portables, tablettes, ordinateurs et calculatrices programmables. Le ministre a ajouté que les parents doivent constituer le kit d'examen de leur enfant composé d'une convocation, pièce d'identité et diverses fournitures exigées.

Lydie Gisèle Oka

SANTÉ PUBLIQUE

Le Centre hospitalier universitaire annonce une nouvelle ère

La session extraordinaire du comité de direction de l'établissement sanitaire, tenue le 3 juin à Brazzaville, sous les auspices de son président, le Pr Jean Rosaire Ibara, a pris plusieurs délibérations pour le bonheur des patients.



À la tribune, le directeur général du CHU et le président du comité de direction

Le comité de direction du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville a décidé de mettre fin au système de commissions pour lequel, les agents recevaient une indemnité sous forme de rémunération pour leur collaboration, en sus de leur solde, pour des activités jugées comme faisant partie intégrante de leur travail quotidien. Ainsi, des budgets étaient accaparés par l'administration au lieu d'être dirigés aux soins des patients. Ces commissions ne reposaient sur aucun texte réglementaire ni sur aucune délibération du comité de direction. Une autre délibération a également été prise sur le gel des formations. Etant donné que plus de deux cents agents du CHU sont actuellement en formation pour des périodes allant de un à cinq ans, le comité de direction

a confirmé la mesure mise en place par la direction générale. En définitive, le comité a estimé que les formations doivent servir à renforcer la qualité et la quantité des soins planifiés du CHU. Dorénavant, les investissements dans ce domaine seront priorités en fonction de l'offre des soins aux patients et suivant la priorisation du projet d'établissement hospitalier et le plan de main d'œuvre qui en découlera et non seulement sur une base personnelle. De la même manière, le comité a autorisé la création de la direction des services techniques qui permettra de gérer adéquatement les défis techniques et de coordination des nombreux chantiers prévus, dont ceux liés à l'investissement de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale et de l'Agence

française de développement, en plus de gérer la maintenance quotidienne des installations du CHU. Il sied de rappeler que ces chantiers interviendront dans un hôpital en fonctionnement et qui ne peut arrêter son offre de services de soins à la population pour réaliser sa réhabilitation. S'agissant des divers, les participants ont été édifiés sur la finalisation de l'actualisation des textes règlementaires du CHU. Clôturant les travaux, le Pr Jean Rosaire Ibara a remercié les administrateurs pour leur sérieux. Il les a vivement félicités pour le courage qu'ils ont eu à prendre des décisions importantes pour la bonne marche de leur institution. Etait également présent, le nouveau directeur général du CHU, Sylvain Villiard.

Guillaume Ondzé

CONCOURS D'ÉPELLATION DES MOTS

L'école privée Tchicaya-U'tamsi remporte la 6e édition

Au terme d'une finale âprement disputée, l'école privée Tchicaya-U'tamsi vient d'être sacrée meilleure école, le 1er juin.

Lancée en février dans les différentes écoles, la 6e édition du Concours d'épellation de mots a pris fin avec la finale qui a mis aux prises quatre écoles : Notre Dame du Rosaire, Louis-Portella, Alcar et Tchicaya-U'tamsi. Les quatre établissements scolaires sont sorties victorieusement lors des différentes demi-finales. Grâce à la perspicacité de ses élèves, l'école privée Tchicaya-U'tamsi avec 60 points a gagné la finale. Notre-Dame-du-Rosaire avec 55 points se contente de la deuxième place tandis que les écoles Louis-Portella et Alcar ont été classées 3e ex aequo avec 50 points. Tous les élèves ayant participé à la finale ont reçu des kits scolaires et des jeux de société, et leur école un diplôme d'hon-



Les élèves de l'école privée Tchicaya-U'tamsi primés crédit photo»Adiac»

neur. Les trois élèves de Tchicaya-U'tamsi ont reçu, outre le trophée, un kit complet de fournitures scolaires (sacs, cahiers, stylos, dictionnaires,

etc.). Les récompenses ont été remises par Daniel Bouiti Bongo, président de l'Association Pointe-Noire Dynamique culturelle qui gère le centre cultu-

rel Jean-Baptiste-Tati-Loutard en présence des conseillers du maire de la ville, des responsables des écoles et des parents d'élèves.

Le concours d'épellation est un exercice alliant à la fois l'intelligence, la mémoire et l'habileté. Les candidats doivent épeler correctement le mot tiré au sort sans balbutier. Cet exercice prépare les enfants à avoir une bonne locution, une parfaite diction, un riche vocabulaire et une parfaite maîtrise de l'orthographe. Près d'une vingtaine d'établissements privés et publics ont pris part à cette édition : Notre-Dame-du-Rosaire, le Pis-Aller, Centre Eden préceptorat, école Dominique-Savio, Institut Saint-Nicolas, La Nouvelle pépinière, Tchicaya-U'Tamsi, Alcar, Louis-Portella, CEG Jean-Felix-Tchicaya, Dom-Helder-Camara, Complexe scolaire privé El Pise, CEG Mbotla raffinerie, École Placide-Loukanou, Complexe scolaire privé Cepeed, CEG 30 Mars, École Sainte-Marie.

Hervé Brice Mampouya

UNESCO

Un forum sur la coopération Afrique-Chine se tient à Paris

La rencontre, ouverte le 3 juin au siège de l'agence onsiennne, porte sur le renforcement des capacités et la coopération pour le patrimoine mondial.

Le forum accueillera, pendant deux jours, plus de cent cinquante participants : ministres, décideurs travaillant dans les secteurs de la culture, de l'environnement et du développement, universitaires, gestionnaires de sites du patrimoine mondial et experts en patrimoine venus d'Afrique, de Chine et d'Europe. Le Congo y est représenté par son ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, assisté de son ambassadeur auprès de l'Unesco, Henri Ossebi.

Le forum, ouvert par le sous-directeur général, secteur pour la Priorité Afrique et les relations extérieures, Firmin Edouard Matoko, en présence de la présidente de la Conférence générale de l'Unesco, Zohour Alaoui, a débuté par une session de haut niveau avec les responsables des gouvernements africains et chinois en charge de la culture, de l'environnement et des infrastructures, et plus particulièrement, de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et de la gestion des aires protégées.

Les assises comprendront également des présentations d'experts africains et chinois

soulignant les défis et les succès de la gestion des sites du patrimoine mondial dans leurs pays respectifs. Elles donneront l'occasion aux ministres de faire part de leurs points de vue et de leurs préoccupations sur les défis et les opportunités du développement durable dans les biens du patrimoine mondial en Afrique et en Chine, en vue de renforcer le dialogue entre les secteurs du patrimoine et du développement.

Ces discussions ont pour objectif de promouvoir une meilleure représentativité des sites africains sur la liste du patrimoine mondial, une meilleure gestion des biens inscrits sur cette liste en péril et des programmes d'échanges entre l'Afrique et la Chine. Il s'agit aussi de développer des projets pilotes et de recherche communs.

À ce jour, on recense quatre-vingt-quinze biens africains sur la liste du patrimoine mondial, soit moins de 9% des biens inscrits. Les sites africains représentent un tiers des biens inscrits sur la liste du patrimoine en péril. La Chine, quant à elle, compte cinquante-trois biens inscrits sur cette liste.

L'un des enjeux majeurs de



cette rencontre est d'enrôler, dans le cadre général de la coopération Chine-Afrique, désormais stratégique, les problématiques culturelles africaines, en particulier, les questions relatives à l'éligibilité des dossiers africains dans les lourdes procédures de leur validation par

Le ministre congolais de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, au forum Afrique-Chine l'Unesco et la prise en compte des besoins des États africains en termes de formation des personnels qualifiés au service des différents gouvernements.

Notons que le président du Conseil exécutif de l'Unesco, Byong-Hyun Lee, la commissaire aux affaires sociales de

l'Union africaine, Amira Elfadil, le vice-président de la Banque africaine de développement, Khaled F. Sherif, le président de la Commission nationale chinoise pour l'Unesco, Tian Xuejun, ont également pris part à la cérémonie d'ouverture.

Marie Alfred Ngoma

MÉDIAS

Des journalistes sportifs à l'école du savoir

Quinze chevaliers de la plume et du micro de la télévision nationale congolaise vont apprendre, durant une semaine, les nouvelles méthodes de collecte, de traitement et de diffusions des enquêtes, interviews et reportages sportifs.



Une vue des participants à la formation

Le séminaire de formation, animé par le journaliste présentateur et commentateur sportif à Canal+, Charles Mbuya, vise plusieurs objectifs dont la formalisation du travail au quotidien grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances techniques et journalistiques.

« Au cours de ce séminaire, il s'agira d'explorer l'étendue du savoir-faire de Canal+ en matière de production du sport. Nous parlerons également de la maîtrise du processus et de techniques de tournage ainsi que les contraintes liées à l'écriture, au format et à la diversification des angles et des approches », a précisé Charles Mbuya.

La formation s'inscrit dans le cadre de renforcement des ca-

pacités des journalistes qui, dans les prochains jours, organiseront des plateaux spéciaux et émissions sur la Coupe d'Afrique des nations qui se déroulera du 21 juin au 19 juillet, en Egypte.

Le directeur général de Canal+ Congo, Benjamin Belle, estime que ce moment d'échange, le premier du genre, se poursuivra dans d'autres spécialités de la presse congolaise. Selon lui, ce séminaire permettra aux commentateurs et présentateurs sportifs de Télé congolaise de diversifier leur contenu tout en étant libres dans le traitement des sujets.

Ouvrant la session de formation, le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des médias, porte-parole du

gouvernement, Antoine Oviebo Ethäi, a invité les participants à bien assimiler les nouvelles techniques et notions qui y seront dispensées.

« Cette session, j'en suis persuadé, est un vrai potentiel qui viendra épauler la compréhension des concepts, la maîtrise du jargon en vogue dans le journalisme sportif : mieux structurer le commentaire, dénicher la perle rare puis poser un regard critique sans parti pris systématique », a déclaré Antoine Oviebo Ethäi.

Notons que cette formation marque officiellement le lancement de Canal+ University, un concept initié par Canal+ International afin de former les acteurs de l'audiovisuel africain.

Rude Ngoma (stagiaire)

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

La DGSP prend le dessus sur Interclub

La formation de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a battu, en séniors dames, l'Interclub, 37-23, le 1er juin, au gymnase Nicole-Oba de Talangäi.

L'entraîneur d'Interclub, Rufin Ndossa, a justifié, lors de la conférence de presse d'après match, la défaite de son équipe par le manque de joueuses remplaçantes sur le banc. Ce qui a entraîné, selon lui, le relâchement à la seconde période du match.

Pour sa part, Champtalain Gouama, coach de la DGSP, a encouragé la performance de son équipe tout en reconnaissant les qualités de l'adversaire.

« Nous nous sommes battus pour améliorer notre goal average tout en respectant l'adversaire puisque l'Interclub est une grande équipe, malgré que les joueuses ont lâché vers la fin. C'est ce qui nous a permis de procéder par les longs ballons », a-t-il précisé.



Une séquence du match DGSP-Interclub

Au terme de la rencontre, c'est Bouabani Gladis d'Interclub qui a été sacrée meilleure joueuse.

Notons qu'avant ce match, la DGSP a dominé Interclub en juniors messieurs 40-28, tandis qu'en juniors dames, Interclub a humilié la DGSP sur un score sans appel de 42-11. Dimanche, la DGSP a remporté le match qui devrait l'opposer à Etoile du Congo en juniors messieurs par forfait. Cara a également gagné l'Etoile du Congo en juniors dames par forfait. En seniors messieurs, il a pris le dessus sur Interclub, 42-19. Dans la même catégorie, l'équipe de l'Etoile du Congo s'est imposée face à l'Avenir du rail, 33-17, tandis que Cara a eu raison de l'Etoile du Congo, 27-23, en seniors dames.

R.Ng.

L'Union européenne finance la construction d'un nouveau port de pêche industrielle

L'infrastructure permettra d'augmenter la flotte de la pêche industrielle et artisanale, de garantir une gestion durable des ressources halieutiques au niveau du port autonome de Pointe-Noire (PAPN).

Le projet sera financé par l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD). Le sujet a été évoqué lors de la sixième édition du Forum du partenariat UE-Congo, dédiée à rendre visible les actions et réalisations de l'UE et de ses partenaires dans le pays.

Outre le port de pêche industrielle, d'autres projets d'envergure portent sur la construction de quais pour le trafic vrac et conventionnel, d'un abri et d'un brise-lame afin de protéger le port de pêche artisanale.

Une gestion environnementale des activités portuaires renforcée est envisagée, via la mise en place d'un système de management environnemental durable (type ISO 14001.) Un plan de gestion des marchandises dangereuses, des pollutions accidentelles aux hydrocarbures et un plan de gestion des déchets solides et liquides seront mis en place. Des services de contrôle et d'inspection de la flotte de



La maquette du PAPN

Lopelle Mboussa Gassia

pêche seront renforcés grâce aux outils de suivi-statistique des pêcheries qui seront également installés. Soit un financement global de cent trente-trois millions d'euros.

De par sa position géographique, le PAPN s'est imposé comme un acteur incontournable pour le transport des marchandises en Afrique centrale et le développement économique du Congo. Afin de renforcer son attractivité et répondre à la croissance du trafic, cette plate-forme portuaire ambitionne d'améliorer ses infrastructures d'accueil et sa compétitivité tout en garantissant une gestion environnementale conforme aux standards internationaux. C'est dans ce cadre que l'UE et l'AFD ont décidé de l'accompagner dans son développement.

Signalons que le port autonome de Brazzaville est aussi en pleine rénovation grâce à l'appui de l'UE.

BRÈVES

Mauritanie

Depuis 2012, près de soixante mille réfugiés maliens -peuls touaregs ou arabes- ont élu domicile dans le camp de Mbera, en Mauritanie. Certains fuyant les violences des groupes jihadistes, d'autres celles de l'armée malienne. Le mois dernier, environ trois cents réfugiés ont décidé de retourner tenter leur chance au Mali. Contre l'avis du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés qui estime que la situation n'est pas prête à se stabiliser.

Angola

Les funérailles publiques de l'ancien chef rebelle, Jonas Savimbi, dix-sept ans après sa mort, ont eu lieu le 1er juin dans le village de sa famille, Lopitanga, sous le signe de la réconciliation nationale. Tué en février 2002 lors d'un affrontement entre les forces de la rébellion Unita qu'il dirigeait et l'armée gouvernementale, il a été enteré une première fois en catimini dans le centre du pays. L'homme est dépeint par de nombreux sympathisants de l'Unita comme un grand combattant, un homme du maquis, fidèle à ses idéaux. Jonas Savimbi est aussi un personnage controversé, connu pour sa violence envers les femmes, mais cela n'enlève en rien son héritage politique.

Cameroun

Un incendie spectaculaire s'est déclaré dans la nuit du 31 mai au 1er juin, sur un site pétrolier à Limbe, dans le sud-ouest du pays, en zone anglophone. Ce sont des installations exploitées par la Société nationale de raffinage de pétrole (Sonara) qui sont touchées. Les causes de l'incendie sont pour le moment inconnues. La Sonara a annoncé un arrêt de production de toutes ses unités pour une période indéterminée, évoquant un cas de force majeure. Dans un communiqué du gouvernement, la thèse accidentelle est privilégiée pour expliquer la cause du sinistre. Pour leur part, des activistes séparatistes se sont empressés de revendiquer le forfait sur les réseaux sociaux. La raffinerie de Limbe est la seule du pays.

Partenariat

L'Union africaine a signé avec Huawei un protocole d'accord visant à renforcer leur coopération en matière de technologies de l'information et de la communication, a annoncé le géant chinois des télécoms. L'objectif principal est de renforcer leur partenariat dans les cinq domaines suivants : le haut débit, l'internet des objets, le Cloud computing, la 5G et l'intelligence artificielle. Cette annonce intervient alors que Huawei est au coeur de la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine. La compagnie a été placée courant mai par Washington sur une liste d'entreprises suspectes auxquelles les entités américaines ne peuvent vendre d'équipements technologiques.

Tanzanie

L'interdiction d'utiliser et de produire des sacs en plastique est entrée en vigueur en Tanzanie, trente-quatrième pays africain à appliquer ce type de mesures pour tenter d'enrayer la pollution sur le continent, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement. D'après les médias locaux, toute personne accusée de produire ou importer des sacs ou des emballages en plastique encourt une amende d'un milliard de shillings tanzaniens (trois cent quatre-vingt-dix mille euros) ou une peine de prison de deux ans maximum. La possession et l'utilisation de sacs en plastique peuvent déboucher sur une amende de quatre-vingt-sept dollars et/ou une peine d'emprisonnement de sept jours. Près de trois cents millions de tonnes de plastique sont produites annuellement dans le monde.

Josiane Mambou Loukoula

EDUCATION

Des livres d'anglais offerts aux élèves du lycée Victor-Augagneur

Dans le cadre du programme « Anglais pour tous » de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, divers ouvrages et CD ont été remis aux apprenants par Jacqueline Mourot, conseillère à la presse et aux affaires culturelles à cette représentation diplomatique.



La photo de famille après la remise des ouvrages/Adiac pour tous » vise à doter quelques structures scolaires publiques et privées de Pointe-Noire en ouvrages en vue d'un meilleur apprentissage de l'anglais.

En plus du lycée Victor-Augagneur, d'autres livres d'anglais et des CD ont été remis au centre d'apprentissage Coin américain, situé au centre-ville. Pendant son séjour, Jacqueline Mourot en a profité pour échanger avec les élèves du collège Jean-Félix- Tchicaya formés au leadership à travers un autre programme dénommé « Yali kids ».

Séverin Ibara

Le proviseur du lycée Victor-Augagneur, Firmin MOUNGALA, a salué l'initiative de l'ambassade des Etats-Unis, estimant que ces ouvrages permettront aux élèves de cet établissement de perfectionner leur niveau en langue anglaise. « Nous ne pouvions que remercier l'ambassade des Etats-Unis qui a pensé aux élèves de ce lycée, nous sommes donc satisfaits et reconnaissants de cette marque de collaboration à l'endroit des responsables de cette ambassade », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Jacqueline Mourot a signifié que le programme « Anglais

HANDBALL

Les championnats départementaux démarrent à Pointe-Noire

Les tournois séniors et juniors de la Ligue de handball ont été lancés, le 2 juin, au stade Enrico-Mattéi dans le deuxième arrondissement, Mvou-Mvou, sous la houlette du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou-Ndinga.

Treize équipes participent aux championnats de la Ligue, à savoir trois en juniors messieurs, six en messieurs et quatre de dames en catégorie seniors. En match d'ouverture, Ctahb, en seniors messieurs, s'est imposé trente buts à vingt-quatre sur NHA-Sport. Malgré sa défaite, NHA-Sport, qui a fait sa montée en catégorie seniors cette même saison, n'a pas tremblé durant toute la première mi-temps. Cette jeune équipe a, d'ailleurs, mené au jeu deux fois avant de perdre le rythme du match. A la fin de la mi-temps, Ctahb, qui joue son quatrième championnat seniors, menait 15 à 13.

En seconde période, Ctahb a simplement confirmé sa supériorité après avoir livré un match d'un niveau moyen. En dépit de la défaite, l'entraîneur de NHA-Sport, Richard, s'est réjoui de la presation de



Joseph Biangou Ndinga lançant les compétitions /Adiac

son équipe. « Je félicite mes enfants qui ont bien entamé le match, mais ils n'ont pas pu gérer le stress. C'est normal, ils sont encore très

jeunes. C'est une équipe que je prépare pour la prochaine saison », a-t-il dit. De son côté, celui de Ctahb, Phileas Sita Bantatou, a aussi

félicité ses poulains pour cette victoire en match d'ouverture. « Nous avons gagné certes, mais nous allons continuer à travailler surtout en insis-

tant sur les acquis et corriger les faiblesses constatées puisque l'objectif est de se qualifier au championnat national », a-t-il assuré. Dans son mot de circonstance, le président de la Ligue de handball, Jean Wilf Hermanne Nsimba, a invité tous les acteurs au respect des règles du jeu afin de contribuer à la réussite des compétitions. Le directeur départemental des Sports, pour sa part, a interpellé les clubs au respect de l'adversaire avant de solliciter une minute de silence en mémoire des dirigeants de handball décédés, notamment l'ancien président de la Fédération congolaise de handball, Henri Joseph Parra, l'ancien entraîneur national, Théophile Mboungou, et l'ancien secrétaire de la Ligue départementale de handball, Apollinaire Loukolo.

Charlem Lea Legnoki

OPÉRATION DE SALUBRITÉ

Les chefs de quartiers appelés à jouer leur rôle

Instituée par le Premier ministre, Clément Mouamba, l'opération de salubrité publique vise non seulement à maintenir les villes dans la propreté mais aussi et surtout d'amener les différents chefs de quartiers à faire respecter les règles d'hygiène.



Une ruelle de Ngoyo /crédit photo>ADIAC>

Les autorités du pays avaient constaté que l'insalubrité, synonyme de risques de maladie pour la population, avait regagné les rues des différentes villes du pays. D'où des mesures d'envergure étaient nécessaires pour rendre ces villes propres, sans pourtant passer par la répression. Et le Premier ministre a instauré la journée de salubrité pour mettre tous les acteurs des administrations publiques et privées devant leurs responsabilités en matière de préservation de l'environnement. Cette opération vise, en premier, à rendre propre l'espace public et demande à tous les résidents au Congo de prendre conscience de l'urgence environnementale et de participer à l'effort d'amélioration du cadre de vie. Malheureusement, il a été constaté, avec regret, que l'insalubrité a regagné les rues, comme si les chefs de quartiers n'avaient pas encore compris le sens de la directive du Premier ministre. Le 1er juin, pendant l'opération de salubrité dans le sixième arrondissement, l'administrateur-maire de Ngoyo, Yolande Ketta Banguyd, a déploré le manque d'implication des chefs de quartiers qui, jusque-là, ne s'activent pas malgré les multiples campagnes de sensibilisation. Elle a demandé aux différents chefs de quartiers de son arrondissement de s'approprier cette journée pour le bien de tous. « Malgré les multiples sensibilisations, nous n'arrivons pas à réveiller cette population pour qu'elle participe à l'opération de salubrité. A ce que je sache, ce n'est pas un fait nouveau. On avait toujours fait l'opération «Retroussons les manches» et c'était, en plus, dans nos mœurs », a-t-elle dit. Notons que l'opération de salubrité se déroule chaque premier samedi du mois de 7 h à 10 h.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Juvhel Tsoumou égalise à la 85e et remet Hermannstadt sur les voies du succès (DR)

Roumanie, 14e et dernière journée des play-offs, 1ère division

Mené au score depuis la 77e mn, Hermannstadt s'impose au bout du temps réglementaire face au Dunarea Calarasi (2-1, 90e+6) et arrache la place de barragiste à son adversaire du jour. Après un premier duel perdu à la 25e mn, Juhvel Tsoumou a égalisé pour son équipe à la 85e en plaçant une tête piquée puissante au premier poteau sur corner. Un septième but de la saison qui pèse lourd. Sixième avec vingt-sept points, Hermannstadt va désormais disputer un barrage aller-retour face à l'Universitatea Cluj : le 8 juin à domicile et le 12 à l'extérieur. Déjà condamné à la relégation, le Concordia Chiajna termine sa saison par une ultime défaite chez Gaz Metan Medias (1-3). Sorti à la 51e mn lors de la journée précédente, Jules Iloki n'était pas dans le groupe de la lanterne rouge.

Suède, 11e journée, 2e division

Première minute de jeu pour Ravi Tsouka Dozi, entré à la 91e lors du match nul de Vasteras à Halmstad (0-0). Titulaire lors de l'obtention du titre de cham-

pion de 3e division, le latéral droit a été sorti du onze de départ en ce début de saison. Sans lui, son club, après une bonne entame, glisse tout doucement au classement (12e et premier non relégable avecdouze points). Suisse, demi-finales des barrages en 3e division Victorieuse lors du match aller (3-1), la réserve de Lausanne s'incline au retour à Tuggen (1-4). Franck Nioby, capitaine, et ses coéquipiers sont donc éliminés.

France, match retour des barrages Ligue 1/ Ligue 2

Après son match nul initial, Dijon a fait le travail face à Lens (3-1) et conserve sa place en Ligue 1. Resté sur le banc, Arnold Bouka Moutou, en fin de contrat, aura donc probablement disputé son dernier match sous les couleurs du DFCO lors de la 38e journée de Ligue 1, au Parc des Princes. France, match retour des barrages Ligue 2/National Le Mans réalise un exploit en l'emportant 2-0 chez le Gazélec Ajaccio. Ryan Bidounga, remplaçant, est resté sur le banc. Les Sarthois évolueront en Ligue 2 l'an prochain.

Camille Delourme

CLUBS D'ÉLITE DE FOOTBALL

Des compétitions majeures en peu de temps de récupération

La Coupe du Congo, les compétitions interclubs de la Confédération africaine de football puis le démarrage du championnat national exercice 2019-2020 sont autant de rendez-vous dont l'organisation tараude déjà l'esprit des dirigeants des clubs. La plupart d'entre eux estiment que la succession des matches va à coup sûr les épuiser, notamment les Africains AS Otoho et l'Etoile du Congo.

Le temps de récupération posera certainement des problèmes aux équipes congolaises qualifiées pour les coupes africaines mais aussi à d'autres. Après le championnat, les clubs de Ligue 1 n'auront peut-être qu'une à deux semaines de repos pour entamer la Coupe du Congo dont la finale se disputera le 14 août.

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) croyait trouver la bonne formule lorsqu'elle avait décidé que le vainqueur jouera la Coupe de la confédération 2020-2021, en rapport avec la nouvelle exigence de la Confédération africaine de football (CAF). En effet, cette dernière avait fait obligation à toutes les fédérations affiliées d'engager leur représentant au plus tard au mois de juin, correspondant à la clôture de la période d'enregistrement des clubs.

«En référence à la décision du comité exécutif de la CAF du 10 janvier 2018, la saison transitoire actuelle des compétitions interclubs a été programmée de novembre 2018 à juin 2019 afin de permettre de changer la périodicité à partir de la saison prochaine. Nous vous rappelons donc qu'à partir de la saison prochaine 2019-2020, les compétitions interclubs de la CAF commenceront au mois d'août pour se terminer en mai », soulignait la CAF.

Mais la Fécofoot n'a pourtant pas résolu une autre partie du problème, notamment le temps de récupération. La décision de la CAF



Un match du championnat national Ligue 1/Adiac

voudrait simplement dire que l'AS Otoho, engagée à la Ligue africaine des champions, puis l'Etoile du Congo, qualifiée à la Coupe de la Confédération, joueront leurs premiers matches en août.

Un programme marathon

Ce même mois est aussi programmé pour disputer la finale de la Coupe du Congo, instituée par décret présidentiel et qui était depuis longtemps un raccourci pour les

clubs pour être africains la saison d'après. La nouvelle donne laisse désormais la place à beaucoup d'interrogations.

Si ces clubs qualifiés pour les compétitions africaines pendant l'exercice 2019-2020, gourmands soient-ils, décident de jouer cette compétition à fond, il n'est pas exclu que l'AS Otoho et l'Etoile du Congo se retrouvent en finale à cette même période. Pour y arriver, ces clubs doivent afficher leur sérieux

depuis leur entrée en matière jusqu'à la fin de la compétition. Plus de cinq matches supplémentaires (seizièmes, huitièmes, quarts, demi puis finale) s'ajouteront aux vingt-six du championnat déjà disputés par chacune des équipes de la Ligue 1 pourraient peser lourd.

À quel moment vont-elles renouveler leur effectif, quand on sait que la saison ne se terminera qu'en août ? Pour les clubs qualifiés aux compétitions africaines, les listes doivent être envoyées

bien avant à la CAF. À quel moment récupérer, si dans la foulée, notamment en septembre, le championnat Ligue 1 2019-2020 devrait reprendre ses droits afin que celui-ci se termine, selon les exigences de la CAF, en mai 2020 ? Autant de rendez-vous qui vont obliger les clubs à puiser dans leurs réserves. Il n'est pas sûr que tous les clubs de la Ligue 1 disputeront la Coupe du Congo à fond car l'élimination prématurée leur permettra de mieux se reposer pour bâtir leur équipe à la taille de leur ambition (la phase de poules surtout pour les Africains).

Au cas contraire, demander à une équipe qui utilise les mêmes joueurs d'entamer la nouvelle saison sans se reposer va les fatiguer. A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. La Fécofoot et le gouvernement pourraient, à la longue, nourrir cette réflexion afin d'inclure peut-être la super coupe du Congo dans le cadre des festivités marquant l'indépendance du pays. Cela permettra à la Fécofoot de faire jouer le championnat et la Coupe du Congo dans la période voulue par la CAF. Dans ce cas, les vainqueurs des deux compétitions disputeront le trophée des champions devant le président de la République ou son représentant entre le 14 et 15 août. C'est l'une des pistes qui permettra à la fois de faire souffler les équipes puis de revaloriser le match qui se jouera devant les autorités du pays.

James Golden Eloué

COOPÉRATION

La Chine annule près de vingt millions de dollars de la dette congolaise

Suite à la convention de restructuration de la dette congolaise signée en avril dernier, entre le gouvernement congolais et Exim bank, la Chine s'est engagée à annuler cette dette à hauteur de vingt millions de dollars, a annoncé l'ambassadeur de Chine au Congo.

Reçu hier en audience par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le diplomate chinois au Congo, Ma Fulin, a précisé que l'annulation de vingt millions de dollars s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale qui lie les deux pays.

Elle permettra au Congo, selon le diplomate, d'apporter une bouffée d'oxygène à son économie qui traverse quelques difficultés.

Evoquant, par ailleurs, d'autres questions, notamment l'important projet de construction de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire, Ma Fulin a fait savoir que les choses avancent normalement. « Actuellement, les études marchent normalement. Nous travaillons sur la conception des industries pour installer les entreprises », a-t-il déclaré. Il a souligné que l'unique préoccupation pour l'heure est l'occupation anarchique des terres, une question pour laquelle les deux parties sont à pied d'œuvre pour y remédier et permettre la réalisation de ce grand projet.

La Rédaction

CINÉMA

« Le jour d'avant l'examen » boucle le festival du film italien

La cérémonie de clôture a eu lieu la semaine dernière, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, sous les auspices du consul de l'ambassade d'Italie au Congo, Stefano Poggi.

Initié par le ministère des Affaires étrangères italien, le festival du film italien s'est déroulé partout dans le monde. Chaque ambassade a organisé une manifestation parallèle à celle de Brazzaville.

Le festival a été bouclé par le film «Le jour d'avant l'examen». Réalisé par Fausto Brizzi en 2017, il parle d'une histoire qui se déroule à Rome, en juin 1989. C'est la dernière journée de classe avant les épreuves du baccalauréat. Luca et ses amis vont commencer leurs révisions mais les deux semaines qui précèdent l'examen se révèlent pleines d'incroyables aventures... ; il tombe éperdument amoureux d'une jeune inconnue qu'il va tenter de retrouver par tous les moyens.

Pour rappel, plusieurs films ont été projetés lors de ce festival, entre autres, «Le bonheur est un système complexe» ; «The start-up» ; « Il faut un beau physique » ; «Le club des 27» et «Le jour d'avant l'examen».

Le consul de l'ambassade d'Italie au Congo, Stefano Poggi, s'est dit satisfait à l'issue de ce festival. « Nous avons repris cette tradition que nous avons dans les années passées. C'était un rendez-vous qui avait lieu au Congo. Le public était toujours



Les acteurs du film « Le jour d'avant l'examen »

présent, tel est le cas aujourd'hui. Comme disait notre ambassadeur à la cérémonie d'ouverture, nous voulons présenter un cinéma frais et actuel qui va à la rencontre des nécessités des jeunes pour mieux interpréter notre réalité moderne. Il n'y a pas des faits spéciaux, sinon une série des situations qui se donnent la vie réelle », a-t-il déclaré.

Stefano Poggi a, ensuite, donné le programme des activités socioculturelles de l'ambassade. Après ce festival du film italien, a-t-il dit, il y aura toute une programmation d'activités qui, en réalité, sont le fruit de la Journée de l'Italie-Afrique qui s'est déroulée en octobre dernier, à Rome. La République du Congo était, d'ail-

leurs, représentée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso. « Nous allons privilégier cette année les pays de la frange équatoriale. Nous avons, le 4 juin, un concert italien à l'IFC. Une semaine gastronomique est également prévue et aussi une série d'activités avec le Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza qui devrait, cette année, inaugurer son deuxième module. S'il y a d'autres partenaires qui souhaitent se rapprocher de nous, nos portes sont ouvertes pour interpréter des nécessités qui peuvent être menées à bout correctement », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana